



L'AVENIR DU NORD

ORGANE LIBERAL DU DISTRICT DE TERREBONNE.

LE MOT DE L'AVENIR EST DANS LE PEUPLE MÉTIS
MOUS VERRONS PROSPÉRER LES FILS DU ST LAURENT
(Q. SULTZ)



Abonnement : Un an (Canada) \$1.00
" " (Etats Unis) 1.50
Strictement payable d'avance.

Jules-Edouard Prevost,
Directeur

ADMINISTRATION : SAINT-JEROME (TERREBONNE)

Annonces : 1 1/2 c. la ligne agate, par insertion.
Annonces légales : 10 c. la ligne nonpareil, 1ère
insertion ; 6c. la ligne, insertions subséquentes.

LABELLÉ



DEUX

Victoires libérales

La victoire est restée aux libéraux dans les deux élections qui viennent d'avoir lieu pour l'assemblée législative de Québec.

Dans Drummond, l'hon. M. Allard a été élu par une majorité de 285. Le ministre des terres siégera donc à la Chambre des députés à la prochaine session. La victoire qu'il vient de remporter démontre la force du gouvernement et la faiblesse des nationalistes qui lui ont fait une guerre sans merci.

Dans Argenteuil, M. Hay, le candidat libéral a vaincu son adversaire, M. Slater, conservateur, par une majorité de 60. Ce résultat est un très beau succès dans les circonstances. Le député d'Argenteuil à Ottawa est un conservateur, M. Perly, homme riche dont l'influence était à craindre.

L'hon. M. Weir a représenté le comté d'Argenteuil pendant plusieurs années à Québec et nous nous demandions si M. Hay, qui se présentait à sa place, allait conserver le comté aux libéraux. C'est ce qui est arrivé malgré toute la puissante cabale des adversaires du gouvernement libéral.

Ces deux victoires viennent compléter une série de triomphes dont le gouvernement Gouin a le droit de se montrer fier.

Depuis les élections générales du 8 juin 1908, pour la province de Québec, des élections partielles ont eu lieu dans les 18 comtés suivants :

Roxville, Lac Saint-Jean, Hochélaça, Châteauguay, Laval, Sainte-Anne, Sainte-Marie, Québec-Centre, Bellechasse, Saint-Jacques, Chambly, Saint-Sauveur, L'Islet, Kamouraska, Richmond, Gaspé, Drummond, Argenteuil.

Le gouvernement est sorti victorieux de ces dix-huit épreuves.

Dans six cas, les candidats libéraux ont été élus par acclamation.

Et dans trois comtés : Châteauguay, Sainte-Anne et Saint-Jacques, le gouvernement a repris des sièges que l'opposition avait remportés aux élections générales.

C'est un record qui atteste l'énorme popularité du gouvernement Gouin.

La vraie comète

Celle dont la menace n'est pas dans les probabilités de 1 contre 280,000,000, comme on le dit de la comète de Halley, mais qui fond directement sur nous, dont la formidable queue englobe déjà l'Europe et l'Amérique, c'est tout simplement celle de la disette imminente des produits essentiels à l'alimentation.

Je ne ferai pas aujourd'hui de calculs pessimistes, bien qu'il soit permis de ranger dès maintenant au nombre des cataclysmes la perte possible d'une récolte quasi continentale comme celle de l'ouest canadien ou de l'Australie. Qu'en conclue-t-on ? Que qu'on voudra : la fatale échéance approche où la table humaine aura son nombre limité de couverts.

Mais il s'agit, pour le moment, de couper aussi long que possible la queue à la comète.

Or, outre les causes nécessaires de ce mal, on lui assigne encore des causes voulues : entraves à l'écoulement des denrées alimentaires et les migrations de nos cultivateurs vers la grande ville.

C'est de ces deux causes voulues que j'ai voulu dire un mot.

Accaparement. — On se fait une étrange idée de la liberté du commerce. On la réclame à l'abbaye, alors qu'on l'approuve restreinte de mille façons par la loi, le fisc et les droits protecteurs. C'est au nom de cette liberté qu'on ose défendre les monopoles, mais quel plus terrible ennemi existe-t-il à cette liberté que le monopole lui-même, qui supprime la concurrence !

Jamais tant de sang n'a coulé pour la liberté que sous la grande Révolution française ; or, on va voir comment la même on entendait la liberté du commerce !

Voici ce que j'extrait de Larousse au mot "accaparement" :

"On appelle accaparement, une spéculation qui consiste à s'approprier, par des acquisitions considérables, des marchandises, denrées, etc., et moyens de production qui se trouvent dans un lieu ou dans une circonscription plus ou moins étendue, afin d'avoir le monopole de ces objets, de ces marchandises, et de pouvoir, grâce à l'absence de concurrence, en fixer soi-même le prix, au taux que l'on juge le plus avantageux à son intérêt personnel. Le mot accaparement s'applique surtout quand cette spéculation porte sur les objets de première nécessité,

comme le blé et les autres substances alimentaires. Le décret du 28 juillet 1793 (sous la Révolution française) qui déclarait l'accaparement crime capital, le définissait : l'action de dérober à la circulation, des marchandises ou des denrées de première nécessité, soit en les tenant enfermées dans un lieu quelconque, sans les mettre en vente journellement ou publiquement, soit en les détruisant ou en les laissant gâter volontairement. Aujourd'hui l'accaparement est puni par les articles 419-420 du code pénal.

At landis-ous donc à deux mains à la récente décision des cours américaines, qui vient de mettre à leur place une vingtaine d'accapareurs de viande.

Maintenant, à quoi bon ergoter ? Le salut public, c'est la loi suprême. En temps de paix, on a les cours civiles ; en temps de guerre, les cours martiales. Avec les belles théories de nos libéraux, un Armour pourrait venir acheter tout notre bœuf, nous affamer quelques jours, puis nous le revendre \$1 la livre en conserve.

Le seul tort des édits, proscription d'exportation, était de vouloir prendre un caractère permanent : aujourd'hui, il n'y a pas à réprimer, il faut ou prohiber l'exportation de certaines denrées, comme la viande et les œufs, ou punir sévèrement nos accapareurs, qu'ils soient canadiens ou américains.

Voici un épicier qui fait pour \$25,000 d'affaires par an depuis dix ans. Cela représente pour les œufs une consommation moyenne de tant par année. Tout-à-coup, ce monsieur a un dépôt improvisé de \$200,000 d'œufs et il refuse de les vendre au prix de ce matin : il en demande un profit de trois cents pour cent. Ce monsieur a tout simplement compté qu'il tiendrait la population à la gorge ; c'est tout simplement un scélérat d'accapareur qui, dans les époques tourmentées, ne tarderait pas à se balancer au bout d'une corde, à sa devanure, mais qui, pour le moment, serait heureux de n'avoir, avec les crachats de ses concitoyens, que quelques mois de prison, et la confiscation de ses œufs. Donc, suis à l'accaparement sous toutes ses formes.

Desertion des campagnes.—L'ancien président Roosevelt n'y voyait qu'un seul remède : rendre la vie à la campagne assez attrayante pour détourner la fascination des villes. Je suis absolument de son avis, mais la difficulté est dans l'invention du remède.

Pour moi, que l'on me pardonne, mais je suggère deux choses : 1o. mettre le paroissien plus en rapport avec son village ; 2o. déclarer une guerre à mort au luxe des campagnes. Sur le premier point, je demande : les bons chemins.

La Presse cite la nationalisation des téléphones dans le Manitoba, comme exemple de la diffusion qu'on peut donner au confort général. C'est très beau, mais c'est aller un peu vite et bien avant cela, combien plus pratique il serait d'avoir un système uniforme de bons chemins ! Ainsi, dans le système actuel, le paroissien, grâce au régime déficient des voies publiques, est privé de plus de la moitié des réunions attrayantes et instructives, conférences, concerts, soirées, qu'il trouverait au village et qui n'ont pas lieu précisément, faute d'assistance assez nombreuse. Quel charme revêtirait la vie à la campagne, avec des routes parfaitement vitrifiables en toutes saisons, tant pour le confort utile et économique que pour l'accès facile aux plaisirs sociaux.

Mais on me coupe ici pour me jeter à la face que j'ai maintes fois demandé au campagnard de fuir le village. A quoi je réponds : Oui, quand le village signifie l'auberge ; quand tout s'y réduit à cette homicide distraction : l'ébriété. Mais j'ai droit de croire que nous parlons maintenant à une population suffisamment avertie pour qu'elle sache se détourner du sentier funeste. D'ailleurs, avant que les bons chemins soient organisés, la fermeture des auberges à bonne heure le sera partout.

En avant les bons chemins ! Avoir une belle maison et des mauvais chemins, c'est pire que porter un tuyau de castor et des souliers de ben.

Le luxe. — Mi-ère des mi-ères. Tout s'enchaîne infernalement, tout est cercle vicieux dans l'erreur universelle. Le progrès du confort général dans les villes produit l'argent chez le cultivateur ; à son tour, l'argent engendre le luxe, le luxe est une cause mortelle de dépression dans l'agriculture, et finalement la misère repart plus âpre que jamais dans les villes et partout, avec la cherté des produits alimentaires : après quoi c'est un engraînement du diable, le journalier demandant un prix énorme pour son travail, vu les hauts prix des produits de ferme, et le cultivateur devenant de plus en plus exorbitant, vu les hauts prix du travail des journaliers.

Comment le luxe est-il si pernicieux ? De cent façons.

Mais comment conduit-il à l'adésertion de la terre ? On pourrait y répondre par un nouveau volume sur "La terre qui meurt". Tout simplement, la culture ne peut fournir aux goûts de luxe de nos nombreuses familles, et voyons-en un effet. O fatale Eve, parais encore... Toujours elle, inconsciente, à l'origine du mal. Eve, l'enchanteuse de coeurs, elle est toujours là, la troublante Eve, donnant ses mœurs au damoiseau le plus chaste, le plus faraud, le plus singulier du citadin ; Eve, prise de vertige devant un cabriolet miroitant, pâmée devant une breloque, malade pour une plume lustrée ou une aigrette encoquante. Fatale Eve, que de bras et d'intelligence tu dérobes aux champs ! Calculez ce qui périclite dans le budget de l'habilement, des voitures, harnais, chevaux, trotteurs, etc., pour les seuls beaux yeux d'Eve, et comment voulez-vous que sur quatre garçons nourris par la même ferme, il n'y en ait pas deux à qui le travail de la terre paraît ingrat, c'est-à-dire impropre à leur faire conquieser les beaux yeux de la dédaigneuse Eve ? Que faire alors ? C'est bien simple : on fera quelques stages de porte-paquet à Montréal, puis, en deux

temps et trois mouvements, on surgira derrière le comptoir, commis en fin drap et en fine moustache, sachant manier délicatement la cigarette, un gommeux accompli, quoi. Ou bien on ira directement aux boutons dorés du lettré, qui allument tant d'incendies dans les coeurs féminins, ou mieux encore, on sera, oh ! là ! là ! grand constructeur dans les petites rues. Ce qu'il nous en est écoulé, depuis une dizaine d'années, de ces génies de la grande construction qui finissent généralement par prendre leur retraite sur les quais de la cité, où ils se distraient à décharger du madrier de six pouces.

Quelle sottise nous commettons tous ensemble quand, un jour d'exposition, nous montrons avec orgueil ces longs défilés de voitures et atelages somptueux, de cultivateurs fashionables, accompagnant une femme et des filles éblouissantes du travail de la modiste. C'est la richesse partout, o-ous-nous dire, alors que de fait c'est la pire détresse pour la nation, en perspective.

En somme, l'humanité avance très peu : c'est l'outrecuidance de croire que chaque nouveau secret arraché à la nature doit déterminer une révolution sociale, que tout progrès agricole va faire un bourgeois du cultivateur. La sagesse de tous les siècles s'est insurgée contre le luxe des campagnes : on voit ce qu'il en coûte pour méconnaître la voix de cette sagesse.

Il n'y a de luxe permis au cultivateur que l'ordre, la propreté en tout et le perfectionnement constant de sa méthode et de son art.

O cultivateur, homme libre et indépendant, et, par là, déjà le plus fortuné des hommes, ton travail est ton capital inviolable, nul n'est à même comme toi de scruter les richesses de la nature et de la science. Dieu te parle de l'aube au crépuscule, par son grand soleil et son bleu firmament, ses bocages, ses oiseaux, ses sources cristallines, ses épis murmurants, ses joyeux troupeaux. Tu es vraiment le roi des rois.

Si tu pouvais seulement le comprendre.

Bona sua si norint...

Nature.

Meli-Melo

Nouveau ministre

L'honorable M. Pérodeau, conseiller législatif, a été nommé ministre sans portefeuille dans le cabinet Gouin.

Il est entendu que l'hon. M. Pérodeau sera le leader du conseil législatif.

Le canal de la baie Georgienne

Le gouvernement a reçu une nouvelle délégation demandant la construction immédiate du canal de la Baie Georgienne. Cette fois-ci il s'agit d'une pression faite par la Fédération Canadienne des Chambres de commerce et des municipalités. Les délégués ont rencontré le 2 mars, Sir Wilfrid Laurier, les honorables MM. Pugsley et Murphy.

Dans sa réponse le premier ministre a dit que son seul regret est d'annoncer que le gouvernement ne peut pas commencer demain le canal de la Baie Georgienne. Je serai, a-t-il ajouté, très heureux si je puis voir cette grande entreprise nationale s'accomplir sous mon administration de premier ministre du Canada.

Si les ressources du pays continuent à progresser et à augmenter, il n'y a pas de raison pour que ces travaux ne soient pas commencés bientôt. Ces remarques du premier ministre ont donné satisfaction aux délégués.

L'honorable Charles Murphy dit qu'il considère que le gouvernement a pratiquement commencé les travaux du canal de la Baie Georgienne en faisant construire actuellement des réservoirs et des digues aux lacs Temagami et Temiskaming.

L'honorable M. Pugsley voudrait que la partie du canal entre Montréal et Ottawa fût terminée en premier lieu et qu'ensuite l'on s'occupât de la section entre la rivière des Français et le lac Nipissing.

A une interpellation Sir Wilfrid Laurier répond que le gouvernement n'a reçu l'offre d'aucune compagnie privée s'engageant à construire le canal de la Baie Georgienne sans l'aide de l'Etat.

Insultes à jet continué

Décidément, M. Jules Fournier, qui écrit dans le Devoir, appartient à cette catégorie d'éternel mécontent qui voudraient refaire la création... à leur image et à leur ressemblance ! A en croire ces gens-là, il n'y a au Canada que ceux qui sent de leur avis qui valent quelque chose.

Depuis Laurier jusqu'au plus humble citoyen de notre pays, notre population, d'après eux, se compose de poltrons, de lâches, d'imbéciles, d'ignorants, de vendus, etc. etc. les nationalistes seuls font exception à cette règle générale.

M. Henri Bourassa ne semble avoir fondé son journal que pour dénigrer ainsi la nation canadienne et tout spécialement la nation canadienne française.

Jusqu'ici, il a été aidé dans son œuvre nationaliste mais non nationale, par deux écrivains gavocheux : MM. Asslin et Fournier. L'un un peu plus sérieux que l'autre, mais l'autre encore plus polisson que le premier ; ce qui n'est pas peu dire.

Ces jeunes pamphlétaires dévoyés sont

en train de ruiner ce qui peut rester encore de prestige à M. Bourassa qui, hélas ! s'est abaissé à leur niveau au lieu de chercher à le relever quelque peu.

Le Devoir n'est pas autre chose qu'un journal ou les Canadiens sont perpétuellement insultés. (1)

La commission des utilités publiques

Le gouvernement de Québec vient de nommer les trois membres de la commission des utilités publiques. Ce sont : le lieutenant-colonel Hibbard, de Montréal, président ; Sir Georges Garneau, ancien maire de Québec, et M. Charles Laberge, professeur à l'Ecole polytechnique de Montréal.

M. Jos. Ahern, avocat, de Québec, a été choisi comme secrétaire de la commission.

Toutes ces nominations sont excellentes et reçoivent l'approbation de tout le monde, sans distinction de partis.

Le rôle de cette commission, c'est de servir de régulateur dans les conflits qui peuvent surgir entre les intérêts des compagnies privées exploitant des services d'utilité publique et ceux des municipalités ou des particuliers.

Milice navale

La Gazette, de Montréal, dit du bill de la marine :

"Ce bill ne fait qu'appliquer à la défense navale les idées incorporées dans la loi de la milice concernant la défense sur terre. Le principe discuté ne justifie guère, ni la longueur des débats, ni certaines affirmations qui, dans le cours de ces débats, ont tant frappé l'attention."

Nouveau conseiller législatif

M. Achille Bergerin, l'ancien député de Beauharnois, vient d'être nommé conseiller législatif.

Nous lui offrons nos cordiales félicitations.

Pensées

Peu d'esprit avec de la droiture ennuie moins, à la longue, que beaucoup d'esprit avec du travers.

DE LA ROCHEFOUCAULD

o o o

Ce n'est point un grand avantage d'avoir l'esprit vif, si on ne l'a juste. La perfection d'une pendule n'est pas d'aller vite, mais d'être réglée.

VAUVENARGUES

Pour rire

Dans les couloirs de la Chambre :
— Je viens d'apprendre que Z... sera candidat aux prochaines élections.
— Quel est son programme ?
— Il tient en trois mots : se faire élire !

Au colon le poisson !

Il y a queques semaines, "Nature" soulevait ici même une question qui intéresse vivement le colon du Nord : celle de pouvoir pêcher pour son usage en toute saison. Personne n'ayant — à mon grand étonnement — donné suite à la discussion proposée, je me décide, sans plus tarder, à en donner mon avis motivé.

Tous les amis sincères de la colonisation désirent faciliter l'établissement du colon et adoucir la vie rude et souvent trop frugale qu'il est forcé de mener. C'est lui qui pourrait en dire long sur le Vieux Préché par C. Wagner et adopté comme une espèce de mode, dans ces derniers temps, par nombre de riches devenus malades pour avoir trop mangé et mangé trop bon ! Mais le colon n'aurait pas le temps d'écrire, même s'il le pouvait. Il doit trimmer sans répit pour gagner le pain quotidien.

La pêche lui fournit un appoint considérable de nourriture excellente et délicate, car le poisson qu'il mange est frais. Dans nos montagnes c'est surtout la truite mouchetée, notre meilleur poisson d'eau douce. Avec de bons filets et quelques de nos établissements, il mangeraient souvent des pommes de terre et son pain sec, s'il ne pouvait pêcher "la truite rouge". Il le peut du 1er mai au 30 septembre, mais de cette date au 1er mai suivant, la loi le lui défend. Et c'est cette défense qui paraît cruelle à "Nature". Pourquoi priver une famille pauvre et laborieuse d'un supplément de nourriture nécessaire et hygiénique, dans un pays où le poisson surabonde ? Quand même ils le voudraient, les colons ne pourraient jamais épuiser les lacs et les rivières, où le poisson fourmille et se multiplie rapidement. Du reste, ils ont tout intérêt à conserver cette ressource précieuse, donc ils se garderaient de l'épuiser. De là l'utilité et la cruauté de la loi.

Ce raisonnement qui, en théorie, paraît sans réplique, est-il confirmé par les faits ? L'expérience a-t-elle prouvé que le colon ne pêche que pour ses besoins, et qu'il prend les mesures qui lui font pour faire durer aussi longtemps que possible cette précieuse ressource ? Je ne le crois pas. L'expérience a prouvé que partout où la loi n'a pas protégé énergiquement le poisson, il a presque complètement disparu des eaux où il abondait. Pourquoi ? Parce qu'en général les habitants de nos campagnes n'ont pas le souci de conser-

(1) On annonce que MM. Asslin et Fournier quittent le Devoir. Nos compliments à ce journal

ver les ressources publiques de la province. Ce qui appartient à tout le monde est mis au pillage, est détruit, gaspillé, immolé sans souci ni pitié. On pêche à l'hameçon, au dard, au carreau, au filet, à la seine, à la dynamite, souvent pour le barbare plaisir de détruire. On tue les perdrix qui couvent ou que l'on rencontre avec une couvée de perdreaux, gros comme des moineaux ; on abat deux, quatre, six chevreuils, sans distinction de sexe, alors qu'on ne peut en utiliser qu'un. On déniche les oiseaux, on casse les œufs, on démolit les nids, on fusille les parents qui gémissent. J'ai vu cela moi-même maintes et maintes fois. Si vous prenez parti pour ces précieux auxiliaires de l'agriculture, ou vous rit au nez ; si vous invoquez la loi, vous vous faites des ennemis.

Il y a cinquante ans, par exemple, le grand et beau lac Achigan fourmillait d'achigans, de truites grises et de truites mouchetées. "On en prenait tant qu'on voulait", vous répétez les vieux colons. Il y a six ans, il était presque épuisé, malgré son étendue et sa profondeur. Depuis six ans que le poisson y est protégé et qu'on y verse chaque année cent mille dévins de truites mouchetées, la pêche est redevenue bonne. Quand les campagnards ont épuisé un lac, ils ne songent pas même à l'empoissonner : ils vont pêcher ailleurs.

Les animaux à fourrure, qui abondaient il y a quelques années, dans nos parages, ont été détruits de la même manière.

Alors, que faire pour empêcher la destruction complète du poisson et du gibier, où il abonde encore ? Edicter et faire exécuter sévèrement des lois qui forcent le destructeur aveugle à ménager ses ressources. N'empêche que les lois de pêche et de chasse sont constamment violées dans le Nord. Tout dernièrement encore, on m'assurait que tout voyageur connu peut se faire servir de la truite mouchetée, tout l'hiver, dans presque toutes les auberges de nos montagnes. Cela prouverait que le colon en pêche plus que pour ses besoins !

J'estime donc que toute sévère qu'elle soit, la loi est sage qui protège le colon malgré lui.

Enfin, tout le monde sait que la pêche attire chaque année dans le Nord un nombre grandis de riches amateurs qui laissent aux colons cinq, dix, quinze fois plus que la valeur des truites qu'ils pêchent. C'est une source de revenus qui grossit tous les ans. Avant longtemps, elle comptera pour moitié dans le budget du colon. Il a donc tout intérêt à protéger ses lacs et à faire respecter la loi qui lui fournit le moyen de conserver la truite. J'estime donc que le gouvernement aurait tort de modifier la loi "au profit du colon". Quant au poisson blanc, on devrait en permettre la pêche au filet pendant la saison du frai, parce qu'il ne mord jamais, et ne se montre que pendant le frai.

A.-B. Cruchet

Le bill de la marine est adopté

Les grands débats qui, pendant trois longues semaines, ont occupé la Chambre des députés pour la création d'une marine canadienne, se sont terminés hier soir.

L'amendement Monk, demandant un plébiscite, a été battu par une majorité de 157 voix.

L'amendement Borden, demandant le paiement d'un impôt à l'Angleterre, a été renvoyé par une majorité de 55 voix.

L'amendement Northrup, demandant le renvoi du bill à six mois a été défait par une majorité de 41. Par la même majorité, le bill du gouvernement décrétant la création d'une marine canadienne, a été adopté.

Dix-huit députés ont voté en faveur de l'amendement Monk. Les nationalistes s'en réjouissent. D'abord, ils se contentent de peu ; ensuite, ils oublient bien vite que sur ces dix-huit, onze ont voté, l'instant d'après, pour la proposition Borden, demandant l'envoi immédiat en Angleterre de fonds représentant le coût de deux super-dread-noughts.

Ce qui démontre une fois de plus ce que nous avons souvent affirmé, que les anglo-canadiens qui combattent le bill de Laurier ou demandaient un plébiscite, n'étaient pas moins en faveur d'une coûteuse contribution du Canada à la défense navale de l'Empire.

Le gros reproche qu'ils font au projet du gouvernement, c'est qu'il ne va pas assez loin.

C'est également dans cet esprit que toute l'opposition s'est ralliée à la proposition Northrup, demandant le rejet du bill.

Moins les sept députés, M. Monk en tête, qui ont voté contre l'amendement Borden, tous les autres membres de l'opposition ont voté contre le bill du gouvernement parce que, à leur point de vue, il n'était pas assez impérialiste.

JOURNALISME

Depuis quelque deux mois, l'on a vu apparaître dans notre province plusieurs journaux nouveaux de langue française.

Trois nouveaux quotidiens ont vu le jour. La Vigie, de Québec, d'hebdomadaire qu'elle était, est devenue quotidienne, et cette transformation a été bientôt suivie de l'apparition du Devoir, de Montréal, attendu avec autant d'impatience chez les uns que de curiosité chez les autres. Et, tout récemment, la Tribune faisait son apparition à Sherbrooke.

REVES AMBITIEUX

Si j'avais un arpent de sol, mont, val ou plaine, Avec un filet d'eau, torrent, source ou ruisseau, J'y planterais un arbre, olivier, saule ou frêne, J'y bâtirais un toit, chaume, tuile ou roseau.

Sur mon arbre, un doux nid, gramin, duvet ou laine, Reclençait un chanteur, pinson, merle ou moineau. Sous mon toit, un doux lit, hamac, nalle ou berceau, Reclençait un enfant, blonde, brune ou roséau.

Je ne veux qu'un arpent ; pour le mesurer mieux, Je dirais à l'enfant la plus belle à mes yeux : "Tiens-toi debout devant le soleil qui se lève ;

"Aussi loin que ton ombre ira sur le gazon, "Aussi loin que j'en vais tracer mon horizon." Tout bonheur que la main n'atteint pas n'est qu'un rêve.

JOSÉPHIN SOULARY

Quelques hebdomadaires ont aussi été créés. Citons le Pays, de Montréal, cet organe frondeur des jeunes "vieux rouges."

Voici, dans le journalisme canadien-français, une recrudescence d'activité qui ne s'était pas vue depuis longtemps et que nous croyons de bon augure.

N'allons pas, cependant, nous réjouir outre mesure de cette poussée des nôtres vers le journalisme. Il ne faut pas croire que le degré de culture littéraire d'une population monte en raison directe du nombre de ses journaux.

Evidemment, nous constatons chez les nôtres un désir accru d'écrire. C'est fort louable. Mais le souci de bien écrire paraît-il s'augmenter aussi vite ?

Il y a chez nous des journaux bien faits, il y en a de médiocres et il y en a de très mal faits. Ces derniers ne sont pas les moins lus.

Hâtons-nous de déclarer que nous ne voulons dire aucun mal des journaux récemment fondés. Au contraire, ils témoignent d'un effort réel vers le meilleur.

Il n'en est pas moins vrai que nous avons trop de journaux mal écrits. Pourquoi ? Parce que ceux qui peuvent écrire ne veulent pas s'astreindre à l'ingrate besogne du journalisme, et cela à cause que le journalisme ne paie pas. Ils laissent ainsi la place à ceux chez qui l'audace remplace la grammaire et la logique.

Mais pourquoi le journalisme ne paie-t-il pas ? Précisément parce que cette profession est encombrée plus encore que ne le sont les professions libérales et, malheureusement, encombrée d'incapables qui sont un embarras et une source de contamination pour les bons.

Le remède ? Celui que nous nous permettons d'exposer ici est radical. Il va effrayer les conservateurs qui me liront.

Ayons notre "Collège des Journalistes de la province de Québec", tout comme nous avons notre Collège des médecins et chirurgiens, notre Barreau, notre Chambre des notaires, etc.

Que seules soient admises à faire du journalisme professionnel les personnes, hommes ou femmes, qui auront subi avec succès les examens sévères de ce Collège.

A ceux qui, devant ce remède radical, se récrient et le traitent de chimérique, nous demanderons si, dans leur âme et conscience, ils ne croient pas qu'il y a autant de danger pour la société à laisser une plume entre les mains d'un ignorant, d'un imbécile ou d'un bandit qu'il y en a à laisser un bistouri entre les mains d'un enfant ou à laisser faire des actes de notaire par le premier venu.

Ce projet de rendre compulsoires les diplômés des écoles de journalisme, n'est pas nouveau. Des hommes d'Etat européens éminents ont prôné vigoureusement ce système qu'ils ont jugé le plus propre à relever la dignité du journalisme qui se trouve aujourd'hui à la merci des apaches de la plume.

On me dira que, dans notre province, le péril n'est pas imminent. C'est vrai, mais la source n'en existe pas moins.

A Québec, il y a une société de

RECREATIONS

REBUS

(L'image est ici remplacée par la définition.)
Sert à broyer les aliments.
Sixième note de la gamme.
Presqu'île, l'Espagne et le Portugal réunis.
Arbrisseau de la Chine.
Homme ou femme.

CHARADE

Ce qu'il approche, mon premier,
Toujours excessif, l'exagère.
Mon deux attire l'héritier.
Beaucoup plus même que la terre.
Ou pourtant quelquefois se cache mon entier.

Solutions des derniers problèmes :

CHARADE : Charpie

JEU DE LETTRES : Après avoir ajouté la lettre convenable, on obtient pour les noms d'oiseaux : rALe, Aigle, mILAN, argUS, harpie, li-NOt, Pic, mONette, Rouloir, Todier, Eider, ma-Creuse, paON, piNson, mESange, pigEon, cal-LE, pELican.
Les lettres ajoutées donnent le proverbe : « La nuit porte conseil. »

chars, on n'entend que cette question : Que dites-vous de la marine ?

L'autre jour, me trouvant dans un fumoir du C. P. R., je humais tranquillement la fumée d'un havana quand un boucher, dont un solitaire ornait le doigt boursoufflé et grasseux, et dont les genoux avaient peine à retenir son ventre rebondi, me lance la question : Que dites-vous de la marine, monsieur ?

Je bondis !
— Monsieur, voulez-vous bien me ficher la paix avec votre sacrée marine ? Que voulez-vous que cela me fasse que le gouvernement nous gratifie d'une marine ? Sont-ce quelques petites taxes qui vous épeurent ? Est-ce parce que vous avez toujours été exemptés de tout souci de défense nationale, que l'Angleterre vous a couverts d'une protection dont vous pouvez vous enorgueillir ? Mais, mon cher monsieur, n'oubliez donc pas de magnanimité ; laissez donc faire les lois par nos législateurs, c'est-à-dire ceux qui sont payés pour en faire ! Et, moi Dieu ! quand nous aurons la marine qui semble vous hanter en ce moment et dont vous vous glorifiez peut-être, si, une fois bien montée, bien équipée, on la trouve inutile, nous en ferons cadeau à l'Angleterre en remerciement des bienfaits dont elle nous a comblés ! Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on sait que les petits cadeaux entretiennent l'amitié !

JAN DOORNICK

CHRONIQUE

Tout déchoit

Au nom de tous les brigands, mauvais garçons, truands, tire-laine et autres fripouilles du passé, je proteste contre les comparaisons injurieuses que l'on veut établir entre eux et les sinistres assassins, satyres et égarés d'aujourd'hui.

Les assassins d'autrefois y mettaient une certaine bravoure, une pointe d'audace et parfois un soupçon de galanterie. Les truands du moyen-âge s'attachaient à des gens souvent aussi bien armés qu'eux et ne leur cédant en rien dans l'art de porter des coups de dague, d'étrémeçon ou de couper les jarrets proprement.

En ces temps agités, les dames, les bourgeois, tous les gens paisibles, abandonnaient, dès l'heure redoutable du couvre-feu, la rue aux aventuriers. Restaient la route et les voyageurs, mais ces derniers étaient ordinairement bien armés et bien gardés ; on ne les arrêtait point sans risques. Puis, il était d'usage — s'il faut en croire les auteurs du temps — de laisser aux vaincus le choix entre la bourse ou la vie et non de leur prendre les deux à la fois sans nécessité. Shakespeare nous montre une scène pareille dans l'un de ses drames : Falstaff s'y révèle plus prudent que sanguinaire. Pourvu qu'il puisse se procurer quelques guinées pour aller boire du muscat et fanfaronner dans les tavernes, il est satisfait ; sa rapière taillée est plutôt un épouvantail qu'un instrument de violence et de meurtre. Enfin, il s'est livré longtemps, entre ceux qui possèdent et ceux qui ne possèdent pas, une sorte de petite guerre de ruses et d'embuscades, où chacun jouait sa vie pour laisser la victoire aux plus forts ou aux plus malins. A lire certains récits, non pas des romans, mais des chroniques, des mémoires, des rapports de police de nos aïeux, on s'imaginerait volontiers que les malfaiteurs de jadis travaillaient par amour du métier, de la gloire, plutôt que poussés par un vil esprit d'intérêt et de lucre. Souvenez-vous de Fra Diavolo, en manteau écarlate, ennemi des carabinières et non des honnêtes gens ; du chevaleresque capitaine Mandrin, sorte de précurseur de la Révolution française.

Cartouche donnait la frisson à toutes les jolies déesses de la cour du régent. C'était un vrai gentilhomme ; il avait étudié chez les pères, jouait à la paume et dansait le menuet. Léger comme un sylphe, il entraînait dans les boudoirs par escalade, comme l'amour. Et c'étaient des boudoirs de marquises, fleurant la poudre à la maréchale, où il dérobait un baiser tout près de la bouche, en même temps qu'une rivière en diamants.

A côté de ce coquin délicieux, le chevalier Desgrieux n'était qu'un apprenti dans l'art de tripoter les cartes ; quant à l'escrime, il en aurait remontré au prévôt de Serannes lui-même et battu Mlle de Maupin qui, un soir, au Palais-Royal, blessa trois frégolants mortellement.

Cartouche n'était pas un agneau. Il a sur la conscience certains masques de poix et certaines turlures assez lourdes, mais, en revanche, quelle tenue et quel langage ! Il écrivait comme Mme de Sévigné, n'oubliait jamais les pauvres et daignait parfois faire des restitutions. Avant de monter en grève pour s'y faire rompre les os, il se repentait sincèrement. Nous voilà bien loin des brutes qui vont à l'échafaud suant de l'effroi et de peur ! Cartouche et ses pareils offraient en exemple à tous leur vie déréglée et leur vie édifante.

Avant de mourir, il s'adressa à la foule en moralisant la jeunesse. « J'ai commencé, précisa-t-il, par voler une pomme ! » Quelle leçon !

A partir de ce chef illustre, la décadence s'annonce ; le crime se vulgarise jusqu'à mériter le nom de « crime crapuleux », mot nouveau témoignant bien d'une manière nouvelle.

Sous le Directoire et l'Empire, les « chauffeurs » font déjà preuve d'une terrible et inutile cruauté. Il est vrai que leurs victimes étaient souvent bien entêtées. Sous la Restauration, on passe par je ne sais quelle période de meurtres ténébreux et clandestins. On tue d'un coup de poignard dans une rue étroite, entre deux portes. C'est le temps des conspirations, des sociétés secrètes, des polices occultes. La justice à l'échafaud, le bagne trop facile. Et l'assassinat n'est souvent qu'une vengeance, un acte de représailles ou de défense. Les assassins contemporains ont atteint le fond du gouffre infâme. Ils tuent pour tuer, bêtement, sans adresse, sans bravoure et sans profit, quelquefois en amateurs de sensations rares.

Il convient d'ajouter que jamais peut-être la provocation au crime ne fut plus grande, plus directe qu'en notre temps. Les seigneurs, les riches fermiers généraux de l'ancien régime étaient loin d'être des saints, mais ils mettaient quelque discrétion dans leurs débauches. Pour les parties fines, les soupers avec les dames de l'Académie royale de musique, il y avait les petites maisons. La distinction et le bon goût ne trouvaient pas en eux des ennemis bien déterminés. Ils ne dédaignaient point d'aller parfois au théâtre et d'applaudir une pièce, de lire un livre où les grands sentiments étaient exaltés. L'héroïsme et la beauté trouvaient encore en eux de zélés admirateurs.

A présent, les gens huppés, ceux qui veulent par force qu'en fait d'humanité ce soient les assassins qui commencent, étalent partout, sans vergogne et sans pudeur, un luxe banal et grossier. Des milliardaires invitent des porcs à souper. Dans les rues, des femmes se mêlent à la foule, revêtues de fourrures rares, portant d'énormes reticules d'or dont les mailles cachent à peine les trésors qu'ils contiennent. Le parvenu veut que l'humanité entière sache le chiffre de ses dépenses. Des feuilles spéciales nous renseignent sur la valeur de ses autos, de ses chiens et de ses maîtresses. Les restaurants où il dîne sont arrangés de telle sorte qu'on puisse le voir manger de loin. Dans les centres de la vie élégante, rien ne surpasse le chic de s'empiffrer derrière une vitrine en servant de spectacle aux badauds ! Si tant de sottise et de grossier clinquant restaient confinés à la gargote monumentale — le dernier temple — ce ne serait rien. Mais la vulgarité des dominations actuelles à tout envahit, le livre la scène, où le Cid, Hamlet, le Misanthrope sont remplacés par je ne sais quel vague héros de mauvais lieu, de tripot ou de sanatorium !...

Certes, j'ai horreur du crime et, d'après moi, rien ne l'excuse. Cependant, je ne puis songer sans angoisse à ce que doit devenir la mentalité d'un être fruste et misérable, jeté sur le pavé d'une grande cité, en plein hiver et en pleine nuit ; les grandes villes peuplées à elles seules plus de cellules et de cabanons que des contrées entières ! Ils sont là, ces hommes, traînant désœuvrés dans la boue des trottoirs ou revenant harassés de quelque pénible besogne. Partout des lumières de joie s'allument. Les théâtres ouvrent leurs portes de feu, illustrent d'affiches aguichantes.

Puis ce sont les tavernes où il voit des filles de sa caste, souvent les plus indignes et les plus paresseuses, les plus stupides, se vautrer dans un luxe conquis au prix de la honte. Ah ! prendre part à la fête commune ! Avoir de l'argent en trop pour boire au-delà de sa soif, manger au-delà de sa faim, avoir des filles !... Et ainsi il arrive sans doute que certains se disent : « Si je faisais un bon coup, rien qu'un bon coup ! ne me fût-ce que pour ôter quelques instants la corvée tunique de Nessus de la misère ! » Un coup ! Et ils entrent quelque part, dans une chambre mal gardée, ou dans un wagon — comme les assassins de Mme Gouin — pour terrasser et dépouiller la première victime venue. Ils tuent vite, sans remords. Vite avec les ongles et les talons pour aller faire la noce et jouir comme les autres !...

Est-ce que l'insolent étalage du luxe des jouisseurs n'est pas en partie la cause de ces fureurs attentats ?

Je crois vraiment que chaque époque, chaque société ont les assassins qui lui méritent.

Henri Roullaud.

A TRAVERS LA PRESSE ETRANGERE

Les écumeurs des tribunaux de police

On continue à se plaindre à New-York des trucs auxquels ont recours les écumeurs des cours de police pour extorquer de l'argent aux miséreux et aux ignorants qui sont mis en état d'arrestation pour une faute légère ou à la suite d'une violation accidentelle d'une ordonnance municipale. L'attention publique a été appelée récemment sur le cas d'un enfant qui avait ramassé dans la rue une correspondance de tramway emportée par le vent et qui, l'ayant présentée pour se rendre à son travail, avait été fait prisonnier. La mère de cet enfant, informée de cette arrestation par carte postale, environ quarante-huit heures plus tard — l'enfant n'ayant pu remettre aux officiers de police les 25 sous requis pour l'usage du téléphone — avait mis son lit au clou pour payer l'honorarium de cinq dollars requis par l'avocat qui s'était chargé de la défense de cet imberbe et, cependant, cet avocat ne s'était même pas présenté au tribunal.

Pour empêcher autant que possible ces tristes avocats et leurs entremetteurs de faire des dupes, le Bureau des magistrats a fait afficher dans toutes les cours un avis imprimé en sept langues différentes et se lisant comme suit :

« Il n'est pas nécessaire d'employer un avocat pour obtenir un mandat, une sommation ou un autre document, ni pour offrir un cautionnement, parce que tout dans cette cour est donné gratuitement. Il n'est permis à aucun constable ou à aucun employé de la Cour de recevoir un honoraire ou une récompense. »

Augmentation de salaire

Huit mille hommes bénéficient d'une augmentation de salaire décidée par la compagnie de transport Rapide, de Brock yn. M. Calderwood, gérant-général, a annoncé la nouvelle en disant que la compagnie était heureuse de reconnaître la loyauté de ses employés et de les associer au partage de son dernier surplus. Les conducteurs et les mécaniciens des voies de surface recevront dorénavant de 21 à 24 sous par heure, et les employés des voies élevées de 21 à 23 sous. Une échelle de salaires encore meilleure sera adoptée plus tard, suivant le mérite.

La meilleure médecine contre la toux en notre connaissance est l'Allen's Lung Balsam.

ALLEN'S LUNG BALSAM

Contre les attaques récalcitrantes de
LA TOUX,
FROIDS,
CROUP.

Une bouteille de 25 sous pour un froid ordinaire.
Une bouteille de 50 sous pour un grand froid.
Une bouteille de 75 sous pour un rhume opiniâtre.
Vente chez tous les épicuriers.
DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

La cherté des choses

On lit dans le *Gazette-Times*, de Pittsburg :
« Un correspondant du *Sun*, de New-York, résonne à sa manière le problème du jour : quelle est la cause de l'augmentation du coût de l'existence ? D'après le correspondant, le mal vient de la « masse énorme et toujours grossissante de personnes qui ne produisent rien, qui ont des occupations inutiles ». Quand on songe aux multitudes de gens qui vivent d'expédients — bien qu'un grand nombre aient un emploi digne de respect — on apprécie la force de cet argument ; parce que la société doit venir en aide à ses membres, même aux pauvres et aux parasites. Prenons un exemple : l'homme qui achète une ferme pour récolter du blé ou des pommes de terre, augmente la production de ces choses nécessaires, et, par conséquent, aide à en diminuer le coût. Si cependant il ouvre une épicerie dans un immeuble où il y a déjà deux épiciers, le volume d'affaires divisé par trois au lieu de deux, amènera les consommateurs à payer des profits plus élevés pour permettre aux trois épiciers de vivre. La concurrence pourra faire baisser les profits de telle façon que le plus faible marchand des trois tombera tôt ou tard en faillite. Dans ce cas, la perte sera renvoyée au marchand en gros qui la reportera sur un cercle plus étendu de consommateurs. Mais une chose certaine, c'est que c'est le consommateur qui paie tout en fin de compte ; et tout homme qui n'est pas employé dans un métier utile et nécessaire est nourri et vêtu aux dépens de ceux qui le sont.

Pendant ces dernières années, il y a eu une augmentation remarquable du nombre des non-producteurs. Prenez les propriétaires de salles de vues animées et les chauffeurs, par exemple, qui représentent les demandes du luxe et les amusements. Considérez cette aversion croissante que l'on a pour le travail manuel et dont le résultat est de nous donner de jeunes teneurs de livres et des filles sténographes au lieu de tailleurs et de cuisiniers. Il faut que l'ouvrage de la société soit fait. Il faut que l'on habille et que l'on fasse manger le monde à tout prix. Le moins il y aura de monde pour faire cet ouvrage, le plus cher on le paiera. Telle est la loi de l'offre et de la demande. Il est possible que cette loi appliquée dans les conditions actuelles ait autant à faire avec le coût de l'existence que les trusts ou n'importe quelle autre influence ».

Moins de chauffeurs

On dit à New-York qu'il y aura encore plus d'automobiles que par le passé cette année. L'usage de ces voitures cesse graduellement d'être le privilège des riches. Le contrôle des voitures modernes est simple et aisé, dit une feuille de la métropole, et plusieurs des ennuis d'autrefois sont évités. Dans la ville même, le chauffeur en livrée et son assistant continueront à être employés chez les princes de la fortune, mais un grand nombre de personnes conduiront leurs voitures elles-mêmes à l'avenir. Quelques-uns des automobiles à bon marché d'aujourd'hui valent mieux que les modèles dispendieux d'hier. En mettant de côté les accidents et les collisions, l'achat d'un automobile de bonne facture n'est pas trop coûteux, même pour une personne de ressources limitées ; on peut même considérer cela comme un bon placement au point de vue de la santé et du bonheur.

Entre amis

Emprunté au *Star*, de Washington :

« Est-ce que notre ami Sipherton ne s'offense pas d'entendre répéter si souvent qu'il est à la veille de donner sa démission ?
« Il ne devrait pas, répond le sénateur Sorghum, cette rumeur est à peu près la seule chose qui rappelle au public que Sipherton est fonctionnaire de l'Etat ».

Et dans notre doux pays, comme nous serions exposés à oublier que M. X ou l'honorable M. Z existent, si les journaux ne nous signalaient pas, de temps à autre, leurs petits déplacements entre Montréal et Québec, ou Ottawa !

Certitude absolue

« Pourquoi, demandait le juge, croyez-vous que votre mari soit mort ? Vous dites que vous n'avez pas entendu parler de lui depuis plus d'un an. Considérez-vous cela comme une preuve raisonnable qu'il est rendu dans un monde meilleur ?
« Oui, Votre Honneur. S'il était encore vivant il m'aurait écrit de lui envoyer de l'argent. »

Le *Record-Herald*, de Chicago.

La reine de Hawaii

On a signalé, il y a quelque temps, le passage de la reine Liliuokalani à New-York. Un journal rappelle à ce sujet que la souveraine détroquée a une pension de \$4,000 par année depuis que la république a été proclamée à Hawaii et que les îles Sandwich ont été annexées aux Etats-Unis le 4 juillet 1894. La reine retire aussi les revenus d'une plantation de sucre de 6,000 acres, ce qui lui permet de vivre sur un ton convenable.

Un fonctionnaire connu

M. Ernest J. Lederic, que le maire Gaynor, de New-York, a choisi comme commissaire du bureau d'hygiène, avait déjà fait ses preuves comme administrateur énergique et zélé, sous le règne de l'ancien maire Low. Il revient à la tête du département avec une expérience de six ans et probablement une légion d'idées nouvelles.

Chercheur.

La BEARINE est une pommade simple et agréable préparée avec de la graisse de l'ours du Canada, elle nourrit les racines des cheveux et les fait croître. 50 sous le pot.

Sans Force et sans Courage à la Suite de Fièvre Typhoïde



J'ai eu la fièvre typhoïde et pendant un an ensuite j'ai été traînante, sans force, sans courage. J'avais des étourdissements au moindre effort, ma digestion se faisait très mal, j'avais des points par tout le corps ; mes jambes étaient si faibles qu'après le moindre exercice j'étais obligée de m'arrêter ; enfin, j'endurais toutes sortes de douleurs et je ne pouvais travailler. J'ai employé, pour me tonifier, les Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine qui m'ont tout de suite fait du bien. Pendant à peu près trois mois je les ai prises ; elles m'ont tout à fait remise. Je suis plus forte que jamais et j'ai repris, à la manufacture, mon ouvrage d'autrefois. J'ai recommandé déjà les Pilules Rouges à plusieurs jeunes filles de ma connaissance.

Mlle A. DUMAIS,

146, rue Beaudoin, Montréal.

Hémorragie et Faiblesse



Il y avait trois mois que j'étais malade lorsque j'ai commencé à employer les Pilules Rouges et c'est en lisant, dans les journaux, les nombreuses guérisons qu'elles font tous les jours, que j'ai pris cette décision. J'avais été longtemps très faible et souvent des hémorragies me tenaient au lit pendant plusieurs jours ; j'avais des douleurs de reins, mes pieds et mes mains enflaient, des frissons se succédaient et je n'avais alors presque plus conscience de ce qui se passait autour de moi. Je quittai les médecins qui m'avaient traitée sans me soulager et qui me recommandaient l'opération comme unique chance de me rétablir. Les Pilules Rouges seules ont refait ma santé ; je suis heureuse d'avoir échappé aux atrocités recommandées et je ne cesse de louer le remède qui m'a guérie.

Madame TREFFLÉ BÉDARD,

96, rue St-Ferdinand, Montréal.

UNE HEUREUSE FEMME



Il y a dix ans, j'eus une pleurésie qui me laissa très faible et, malgré toutes sortes de soins et de précautions dont j'étais entourée, j'étais toujours dans le même état d'abattement. Mon estomac était très capricieux et ma digestion était très lente et difficile. J'avais des étourdissements fréquents et des douleurs dans les membres. Je crois que je me serais découragée si je n'avais connu toute l'efficacité des Pilules Rouges et n'avais pas mis en ce remède toute ma confiance. J'employai donc ces Pilules, sûre de leur succès, et, en effet, après quelques semaines, j'avais acquis beaucoup de forces. J'en pris pendant plusieurs mois, ma santé s'est améliorée toujours de plus en plus et aujourd'hui je me porte aussi bien que je pouvais le désirer. Je dis beaucoup de bien des Pilules Rouges et j'ai toujours confiance en elles.

Madame veuve AZARIE FAUSSÉ,

49 rue Lévis, Ville St-Paul, près Montréal.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les maux propres aux femmes, parce qu'elles ne sont que pour les femmes et qu'elles sont appropriées aux maladies et aux maux qui leur surviennent durant la vie, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse.

Les PILULES ROUGES de la Compagnie Chimique Franco-Américaine guérissent les scrofules, les éruptions, les dartres et toutes les maladies de la peau. Elles donnent des couleurs, ramènent au teint sa fraîcheur naturelle. Elles guérissent le mal de tête, les étourdissements, les points de côté, les palpitations du cœur, les douleurs de l'abdomen, les dérangements, les irrégularités, les douleurs de reins, les troubles de la vessie, les maladies nerveuses, les époques douloureuses chez les jeunes filles, enfin, toutes les maladies causées par le beau mal et particulièrement aux femmes. Elles sont le remède par excellence de la femme sur le retour de l'âge, car elles guérissent et préviennent les maux et les malaises si fréquents à cette époque critique de la vie. Elles sont de plus le meilleur tonique et doivent être employées par les femmes qui se sentent faiblir, même si elles ne souffrent pas. En peu de temps, elles stimulent l'appétit, aident à la digestion, ramènent les forces et la santé. Elles ne sont que pour les femmes et les femmes seules doivent les prendre.

Les vraies PILULES ROUGES sont toujours mises, au nombre de cinquante (50) pilules, dans des boîtes recouvertes d'une étiquette imprimée en rouge, laissant voir, en grosses lettres, le nom de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Si vous doutez que les PILULES ROUGES que vous achetez soient les véritables, envoyez-nous l'étiquette qui en recouvre la boîte et nous vous dirons si vous avez été trompée.

Si vous désirez acheter les PILULES ROUGES directement de nous, nous vous les expédierons sur réception du prix, 50c pour une boîte, \$2.50 pour six boîtes. Toutes les lettres contenant de l'argent doivent être enregistrées.

Envoyez une description de tout ce que vous avez à souffrir, car nous donnons des consultations gratuites non seulement à nos bureaux, mais aussi par lettre.

Adressez toujours : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE 274 rue Saint-Denis, Montréal.

Le Sirop calmant du Dr Coderre donne aux enfants un sommeil paisible

LETRE D'UN PARISIEN

Aux lecteurs de l'«Avenir du Nord»

Paris, 19 février 1910

Le monde entier vient de donner à notre pays l'éprouve par les inondations de précieux témoignages de condoléances. Cet élan de généreuse sympathie nous laissait encore sous le coup d'une émotion reconnaissante. Et voici que nous arrive la brutale nouvelle d'un deuil plus tragique encore.

L'hostilité des éléments, après avoir jeté tant de familles à la misère et à la ruine, précipite aujourd'hui dans la mort une hécatombe nouvelle d'innocentes victimes.

Un des plus beaux paquebots méditerranéens, le *Général Chanzy*, battant pavillon de la compagnie générale transatlantique, dont près de vingt années de courses marines n'avaient pas lassé l'infatigable puissance, vient de sombrer sur des récifs espagnols, où ses flancs se sont ouverts avec tant de soudaineté que près de deux cents vies humaines ont, hélas ! été englouties avec lui.

Défaite obscure de ces lutteurs toujours prêts contre la mer déchaînée et à qui la victoire tant de fois conquise, finit par donner une si vaillante insouciance.

La tempête, qui, depuis deux semaines, soulevait avec tant de fureur la bleue Méditerranée, a causé déjà, ces jours derniers, plusieurs sinistres. De légers steamers, des cargo boats, des barques, n'ont jamais été revus, dont les épaves s'entrechoquent peut-être, à l'heure où j'écris ces lignes, avec la coque plus majestueuse du *Général Chanzy* !

Là, vont reposer, au large de Majorque, de leur dernier sommeil, dans les ombres sous-marines où les algues irisées viendront les fouetter, des cisifs élégants qui allaient à leur plaisir, des fiancés qu'attirait l'éternelle beauté du soleil algérien, des artistes aimés qui allaient au devant du rire, en cet éternel printemps qui charme notre colonie, des hommes de devoir qui rejoignaient leur poste. Et la Mort, implacable et lâche, aura couché à côté d'eux, dans l'étroit cloisonnement des cabines, tous ces pauvres travailleurs de la mer, ces inscrits maritimes qui risquent sans cesse leur vie.

Mon Dieu ! pitié pour notre pauvre pays de France ! Faites cesser ces douleurs, ces deuils et donnez-nous le calme après tant d'épouvantables heures, après tant de terribles épreuves !

L'autre soir, Laurent Tailhade faisait représenter à l'Opéra, un poème, *La Forêt*, que M. Savart a mis en musique.

(SUITE A LA TROIS PAGE)

A Louer dans la Ville de Saint-Jérôme

A proximité de la manufacture HARROWER, plusieurs logements confortables. Loyer : \$2.50 à \$5.00 par mois. Eau et W. C. dans la maison. Bois de chauffage à bon marché et dépenses en général relativement peu élevées. Séjour très agréable, vie paisible. Communications très faciles avec Montréal et avec tous les districts au nord de Montréal. La Cie. HARROWER peut, dans sa manufacture de chemises, donner de l'ouvrage à plusieurs familles désireuses de gagner leur vie par un travail assidu, mais agréable et bien payé. Mêmes prix que dans les manufactures de Montréal. S'adresser à la Cie. HARROWER, Saint-Jérôme, comté de Terrebonne.

Un Véritable Tonique pour les Poumons

Beaucoup de préparations soulagent une toux, peu la guérissent. Les premières, contenant des drogues telles que l'opium et la morphine ne feront qu'engourdir l'irritation et arrêter la toux, mais elles font peu de bien et celui-ci dure pas. Le remède



Rev. Père Morrissey

"No 10" du Père Morrissey

ne contient pas de ces drogues dangereuses. C'est une préparation absolument sûre et scientifique composée d'ingrédients naturels — herbes, racines et baumes.

Elle enlève complètement l'irritation que cause la toux, en faisant disparaître le mucus et l'inflammation et en guérissant les délicates membranes de la gorge et des poumons.

Bien plus elle tonifie et renforce tout l'organisme, surtout les poumons, et prévient la toux et les rhumes.

Bouteille d'essai 25cts. Grandeur régulière 50cts.

Chez votre fournisseur.

23F

Father Morrissey Medicine Co. Ltd. - Chatham, N.B.

Baume Rhumal

CONVIENT A TOUS LES AGES.

Le remède souverain pour la prompt guérison de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT et autres affections de la Gorge et de toutes les Maladies des POUMONS. Pris dès les premiers symptômes, il détruit le germe de la CONSOMPTION. La vente sans cesse croissante du « BAUME RHUMAL » depuis un quart de siècle justifie la confiance du public dans ce remède populaire.

En vente chez tous les marchands :

25c la bouteille

Nos.. Dents



Sont très belles et les meilleures. Elles sont naturelles, insubissables. GARANTIES. Grande satisfaction à tous.

Institut Dentaire Franco-Américain
(INCORPORÉ)
162, Rue Saint-Denis, MONTREAL

Canadien Nord de Québec

LES TRAINS PARTENT DE ST JEROME à 5 hrs. a. m. pour Joliette, L'Epiphanie et Montréal, tous les jours, excepté le dimanche.

4 h. 30 p. m. pour New-Glasgow, Ste-Julienne, Montcalm et Joliette, tous les jours excepté le dimanche.

5 h. 34 a. m. pour Lachute, Grenville, Hawkesbury et Ottawa.

5 h. 40 p. m. pour les stations sur l'embranchement de Montfort, tous les jours excepté le dimanche.

Service pour la région du Lac Saint-Jean via Québec ou Rivière à Pierre Jet.

Renseignements supplémentaires fournis sur demande.

J. DUNNIGAN, agent GUY TOMES, Saint-Jérôme A.G.T.V., Montréal

Banque des Marchands

DU CANADA

FONDÉE EN 1864 PAR CHARTRE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Capital versé..... \$ 6,000,000
Fonds de réserve..... 4,500,000
Total des dépôts..... 41,327,872
Total de l'actif..... 56,598,625

Cette institution est une des banques les plus anciennes et les mieux connues du Canada.

Ayant 140 succursales réparties entre Québec et Victoria, et des correspondants dans toutes les autres localités, elle offre des avantages exceptionnels pour la collection et l'échange.

Departement d'Epargne

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

SUCCURSALE SAINT-JEROME

L.-A. MICHAUD, Gérant

La meilleure politique

à suivre pour devenir riche, c'est de faire de l'épargne.

Banque d'Hochelaga

prendra soin de vos économies et les fera fructifier.

Votre argent est toujours à votre disposition; vous pouvez le retirer en tout temps sans avis.

DIRECTEURS

MM. F.-X. St-Charles, président;
Robt. Bickerdike, vice-prés.;
Hon. J.-D. Rolland; J.-A. Vaillancourt;
A. Turcotte; E.-H. Lemay; J.-M. Wilson.

Capital autorisé..... \$4,000,000
Capital payé..... \$2,500,000
Fonds de Réserve..... \$2,300,000

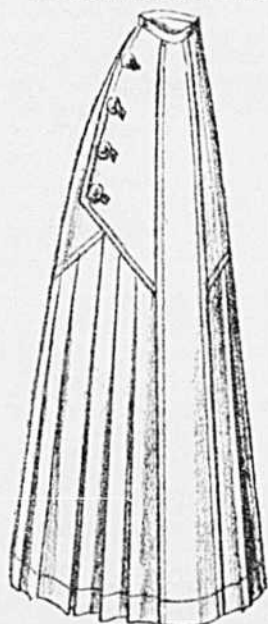
Banque d'Hochelaga

SAINT-JEROME, P. Q.

M.-J.-A. GIROUX, Gérant

SOYEZ FIERE DE Votre COSTUME!

L'ELEGANCE EST NECESSAIRE



Voici trois raisons pour vous faire commander votre costume chez Cohen

Chaque vêtement fait par lui conserve sa forme et son genre aussi longtemps que peut durer un vêtement bien fait.

Il ne fait que des costumes de dames pour celles qui savent admirer les vrais costumes-tailleurs et

Un essai vous convaincra que pour l'argent que vous dépensez vous obtiendrez plus chez Cohen.

Voilà trois des raisons pour lesquelles les costumes faits par Cohen sont tant recherchés des dames qui aiment l'élégance, d'un bout de la Province à l'autre.

Vous pouvez aller chez Cohen en ayant toute confiance en son habileté à vous plaire et en étant assurés de la modicité de ses prix.

M. COHEN 199 Ste-Catherine Ouest MONTREAL

EXAMEN DES YEUX GRATIS

Ne négligez aucun mal de l'oeil. L'oeil est trop précieux. Toute lunetterie non faite sur commande est toujours insubissable. N'achetez jamais des lunettes d'occasion, ni aux Magasins à tout-faire. Rien ne remplace l'examen des Yeux par un savant Spécialiste. Si vous tenez à Guérir vos Yeux sans drogues, opération ni douleur :

ALLEZ A L'INSTITUT D'OPTIQUE

Voire et consultez le **Spécialiste BEAUMIER** Le meilleur de Montréal

144 Est, rue Ste-Catherine, Près Ave Hôtel-de-Ville.

Il recherche les Cas difficiles. Desespérés : Pose Yeux Artificiels. Naturels à se tromper.

Fabrique et ajuste lui-même, depuis 25 ans, Lunettes, lorgnons, etc. Ses nouveaux "Verres Toric à ordre" sont garantis pour bien Voir de Loin et de Pres, pour tracer, coudre, lire et écrire.

Voire de Loin et de Pres, par dollar sur tout achat en Lunetterie.

AVIS : Prenez garde ! Pas d'agents sur le chemin pour notre maison responsable. J. Heures de bureau. Tous les jours de 9 à 5 hrs. (Dimanche de 1 à 4 hrs.)

Cette annonce rapportée vaut 15c par dollar sur tout achat en Lunetterie.

1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

Le soin des yeux, particulièrement des yeux des enfants

Est si important qu'il est inutile d'insister sur sa nécessité. Une bonne vue est inappréciable.

Si vos yeux vous causent des ennuis. S'ils vous causent des maux de tête. Si vous êtes obligé, pour bien voir, de tenir votre ouvrage ou votre lecture à plus de seize pouces, N'ATTENDEZ PAS.

Consultez immédiatement un opticien. Les opticiens ambulants, charlatans et soi-disant spécialistes abiment plus les yeux que toutes les maladies connues.

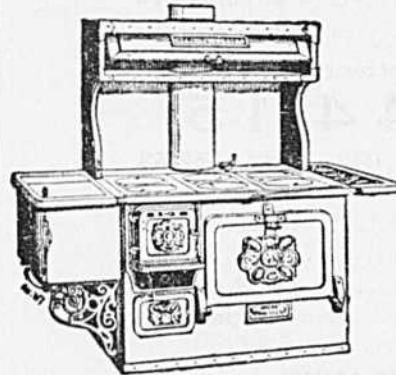
Pour l'examen de la vue j'emploie les méthodes les plus nouvelles. Examen gratuit de la vue

W.-H. GARRETSEE,

1er Vice-Président de l'Association Canadienne des Opticiens LACHUTE, P. Q.

S. G. LAVIOLETTE

Marché de Ferronnerie, Peintures, Vernis, Faïence, Poterie, etc



Courroies pour moulins de toutes sortes Scies rc n des, Coffres-forts, Poêles, Charbon, Horloges

Poêles en acier Oxford, Chancellor Poêles Royal favorite.

Nous donnons avec chaque poêle vendu un certificat garantissant parfaite satisfaction.

Assortiment considérable de Montres à des prix défilant toute compétition.

Lampes électriques de 1ère qualité à 25 cts.

Dynamite, Poudre à fusil.

S. G. Laviolette,

Coin des rues Ste-Anne et St-Georges

L. Villeneuve & Cie, Manufacturiers

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois préparé, etc. Fabrication de BOITES de toutes sortes. Achat de bois de toutes espèces.

Toute commande sera remplie dans le plus court délai et à très bas prix. On donnera des estimations pour n'importe quel ouvrage ou construction.

Ancienne Manufacture Craig, Saint-Jérôme, P. Q.

Téléphone de la manufacture No. 61

S'adresser au bureau même ou chez G. VILLENEUVE, 13 rue Ste-Marie. Téléphone No. 40

U. Lepage, MARCHAND DE MEUBLES

Constamment en magasin un très beau choix de Meubles, tels que :

Ameublements (sets) de salon, de salle à manger, de chambre à coucher, de cuisine, etc. Lits-corniche, Couchettes en fer. Sommiers, Meubles de fantaisie, etc.

Matelas, Oreillers et Lits de plume de la Alaska Feather & Down Co.

SPECIALITES : Réparation de meubles de tous genres. Encadrement de gravures, etc.

LE TOUT A TRES BAS PRIX.

167, rue Saint-Georges

En face du Marché, Saint-Jérôme

J.-M. DORION, agent général pour la Union Assurance Society, (A. D. 1714) actif \$23,500,000, dépôt au Canada \$425,000, pour garantir les pertes causées par le feu, est à Saint-Jérôme toutes les semaines

Dr. Léon Archambault
395 rue Rachel, St-Denis, Montréal
Téléphone St-Denis 870.
DENTISTE
Les tramways passent à la porte.

J. CORBEIL

Agent d'Assurances

ROYAL—QUEEN—WESTERN
NORTHERN—CALEDONIAN
MANCHESTER
PHOENIX OF LONDON
COMMERCIAL—UNION
INS. CO. OF NORTH AMERICA
LONDON & LANCASHIRE
LIVERPOOL AND LONDON and GLOBE

NORTH BRITISH AND MERCANTILE
The Standard Life Assurance Co
Guarantee Accident Plate Glass

Rue Labelle SAINT-JEROME, P. Q.

HOTEL BEAULIEU

Le plus grand hôtel de la ville.
Grande véranda.
Le mieux organisé pour banquets

Tél. Bell 37, -- B. P. 41

Près de la gare. SAINT-JEROME

CHAMPAGNE

PIPER-HEIDSIECK

Plus de cent Ans de succès : le Vin des vrais amateurs.

SEC BRUT
TRES SEC

En vente partout.

DISTRIBUTEURS EN GROS

LAPORTE, MARTIN & CIE Limitée, MONTREAL.



BYRRH

BYRRH est non seulement une boisson exquise, mais aussi un tonique et un apéritif sans pareils. est le plus ancien des vins hygiéniques, sa création date de 1866.

est fait avec des vins naturels, vieux et généreux, et des plantes bienfaisantes choisies.

stimule l'estomac, réveille l'appétit, relève les forces, tonifie les nerfs, donne une vitalité nouvelle à tout l'organisme.

doit se trouver dans tous les ménages, car il convient à tous; il maintient la santé, active la convalescence, est fabriqué et embouteillé en France par Violet Frères, à Thoiry. C'est une garantie de qualité. Buvez le pur, un verre à Sherry avant chaque repas.

par la grandeur de la bouteille est le meilleur marché des vins toniques et apéritifs.

étendu d'eau rafraîchit sans débiliter.

Essayez le BYRRH. Envoyez nous votre nom, et votre adresse et joignez pour les frais de port et d'emballage, et nous vous ferons parvenir gratuitement un gros échantillon de BYRRH.

VIOLET FRÈRES, 328, rue St-Paul, MONTREAL.

LES MODES DE L'HIVER



Les vêtements PROGRESS BRAND sont étiquetés pour de grosses commandes. On exige \$2.00 de plus par habillement pour les commandes spéciales. C'est bien mieux ainsi que d'acheter au détail avec un semblant d'escompte.

Les Vêtements PROGRESS BRAND vont à toutes les personnes qui ne sont pas difformes.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont reconnus comme étant les meilleurs au Canada, et comme ils ne sont vendus que par les meilleurs marchands dans chaque ville, il n'y a pas à redouter une concurrence sérieuse.

Quand un client, habillé d'un Vêtement PROGRESS revient chez vous, vous êtes content de le voir parce que vous le savez satisfait; il continuera d'acheter chez vous.

Les Vêtements PROGRESS BRAND sont connus d'un océan à l'autre. Vous n'avez qu'à dire que c'est un "Progress" et la vente est faite.

Les Vêtements PROGRESS BRAND satisfont vos clients qui vous amènent leurs amis.

A moins qu'un autre marchand n'ait obtenu le privilège exclusif de la vente de Vêtements PROGRESS BRAND dans votre ville.

H. Vineberg & Cie

Seuls Fabricants des Vêtements Progress Brand

MONTREAL

Les Vêtements Progress Brand sont vendus à Saint-Jérôme chez J.-D. GUAY

P. SIMARD

SAINT-JEROME, P. Q.

La meilleure maison et la plus considérable au nord de Montréal

Epicerie, Grains, Fleur, Fruits

La maison Pierre Simard représente les meilleures marques de

Vins et Liqueurs.

COGNAC

César Collin, Léo Rémy, Jean Fabert, Hamel Gentibert, Cousin frères, Sonac & Cie, Jean Ramar, Leveillier, J.-G. Monette & Cie, Hennessy, Martel

WHISKY

Gooderham and Wort, Club Rye Whiskey, Seagram Rye Whiskey

LIQUEURS FINES

Benedictine, Crème de menthe, Cacao, Curaçao, Maraschino, Kirsch, Kummel, Anisette, Grenadine, etc.

Rhum St. Georges, Black Joe

Scotch John Dewar, Uussher, McArthur, Mountain Dew, Old Mellow
Vin Claret: Barton & Guestier, Saucerne, etc.

Saint-Jérôme Toilette-Buanderie

Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés. LAVAGE DE FAMILLE

Angle des rues St-Georges et Ste-Virginie, près de l'église, Saint-Jérôme.

E.-C. GAUTHIER, Prop.

Geo. LEPAGE, gérant

J.-E. Leduc

Marchand-Tailleur

30, rue Sainte-Anne, Bloc B. Beaulieu

SAINT-JEROME, P. Q.

Stock considérable de TWEEDS

Ouvrage fait avec soin et garanti.

HOTEL VICTORIA

J.-L. PATENAUDE, Prop.

Liqueurs et cigares de choix. Repas bien préparés et bien servis. — Grandes salles d'échantillons pour commis-voyageurs. — La voiture de l'hôtel se rend au départ et à l'arrivée de tous les trains.

Rues Labelle et Ste-Anne, SAINT-JEROME

HOTEL DU NORD

C. BONENFANT, Prop.

Offre tout le confort moderne aux voyageurs. Table de 1ère classe. Vins, Liqueurs et Cigares de choix. — Tél. Bell 74, ST-JEROME, P. Q.

370-372, angle des rues Labelle et Saint-André

L'AVENIR DU NORD est publié à Saint-Jérôme, P. Q. par J.-E. Prévost fils, éditeur propriétaire.

La Caisse d'Economie des Cantons du Nord

Saint-Jérôme

Fait toutes sortes de transactions d'argent Escompte les billets de commerce et les Billets d'encan

Fait toutes espèces de collections

Traites émises sur toutes les parties de l'Amérique

Traites des pays étrangers encaissées au taux le plus bas.

Intérêts alloués sur dépôts.

R. DESCHAMBAULT, Gérant

BRUNO BEAULIEU

Importateur de Chevaux belges et français
Marchand de Foin & Grains

\$25,000 de chevaux importés de France et de Belgique. **\$25,000**
Les plus beaux types des races ardennaise, percheronne et brabançonne. Tous chevaux de choix pour la reproduction, à vendre à des conditions très faciles. Chevaux âgés de 3 à 5 ans.

JUMENTS DE ROUTE ET DE COURSE très rapides importés dernièrement des Etats-Unis.

REPRESENTANT DES CELEBRES MAISONS SUIVANTES:

International Stock Food Co.

(Poudre de Condition)

Pratt's Stock Food Co.

(Poudre de Condition)

Hackney Stock Food Co.

(Poudre de Condition)

Beaver Stock Food Co.

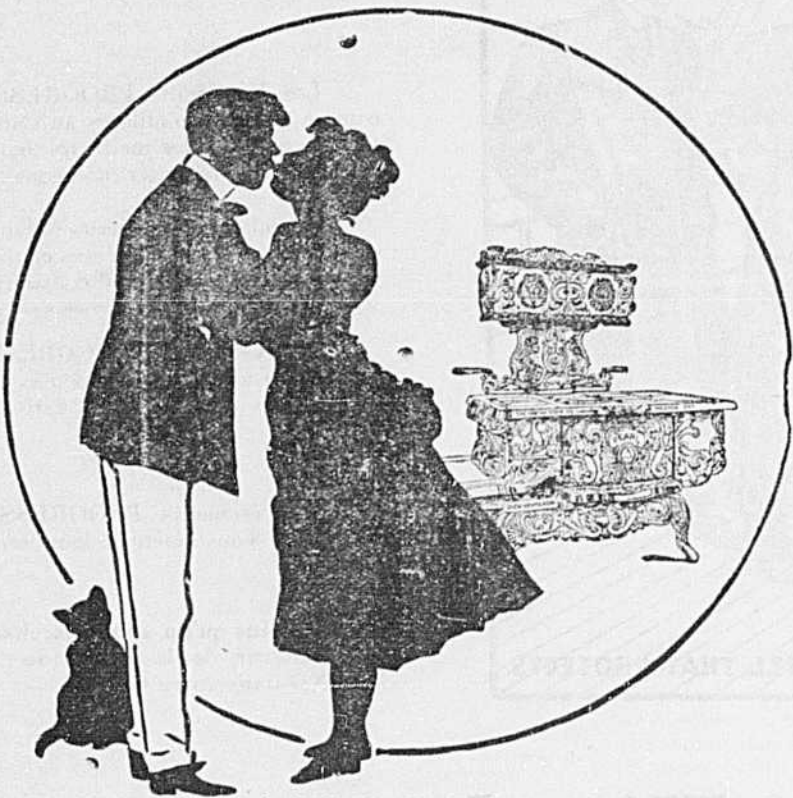
(Poudre de Condition)

Sherwin-Williams:

Peinture

Canada Paint Co.:

Peinture



Poêles de la Moffat National Stove Co.

Toujours en magasin un stock complet d'ÉPICERIES, FERRONNERIE, PROVISIONS, HUILES, FLEUR, SON, GRU, MOULEE, PEINTURE, VITRES, BOIS, CHARBON, BRIQUES, CHAUX, CIMENT, PLATRE, GRÈS, TUYAUX, BOIS de CONSTRUCTION ET BARDEAUX, Etc., etc.

Correspondance et visites à mon établissement sollicitées. Prix excessivement bas et marchandises de première classe.

GROS ET DETAIL. — Téléphone Bell No. 13

Angle des rues Sainte Anne et Saint-Georges

SAINT-JEROME

Pour faire

de .. Beaux Gâteaux

et de la Bonne Pâtisserie

La Fleur Préparée

XXX

DE BRODIE, est sans rivale.

Sur réception de 12 sacs vides

ou plus, nous vous enverrons

une très jolie prime.

BRODIE & HARVEY, 14 rue Beary,

MONTREAL, P.Q.

A. E. PIETTE

HORLOGER BIJOUTIER OPTICIEN

Réparations générales de Montres ordinaires et de Montres de précision

HORLOGES, PENDULES, LUNETTES, PIPES,

ainsi que BIJOUTERIE de toutes sortes :- :-

Ouvrage fait avec soin et promptement. Satisfaction garantie.

178, RUE SAINT-GEORGES (Bloc Parent) SAINT-JEROME, P. Q.



La

Sauvegarde

COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIEGE SOCIAL: MONTREAL

CAPITAL SOUSCRIT: \$1,000,000

Extrait du 7eme Rapport Annuel

Adopté à l'Assemblée générale des Actionnaires, le 1er Mars, 1909.
Opérations du 31 Janvier au 31 Décembre 1909 (onze mois).

ACTIF

Débitures municipales, prêts aux fabriciens, immeuble, argent en banque et en caisse, etc. \$316,321.58

PASSIF

Divers comptes créditeurs..... \$5,777.43
RESERVE \$310,544.15

RESERVE

Montant nécessaire pour couvrir la réserve statutaire, Table Hm 3½ p. c. \$281,738.87

Surplus net..... \$28,805.28

Actif net ci-dessus..... \$310,544.15

Capital souscrit non appelé..... \$850,000.00

TOTAL de la Garantie aux porteurs de Polices

\$1,160,544.15

Revenu du 31 janvier, au 31 décembre, 1909..... \$144,752.53

Déboursés..... \$ 85,734.76

Surplus..... \$ 59,017.77

Augmentation de la réserve en 1909..... \$ 50,325.81

Surplus net réalisé durant l'exercice..... \$ 8,691.96

Taux de Mortalité..... 3.23 par mille

Taux d'intérêt sur placements..... 5.37%

OPERATIONS D'ASSURANCE

Nouvelles polices émises au cours des onze mois. \$1,120,200.00

Total des assurances en vigueur au 31 déc. 1909. 4,063,343.00

Revenu des primes sur assurances en vigueur. 149,118.56

P. BONHOMME, Gérant Général.

P. BONHOMME, GERANT GENERAL, 11 janvier, 1910.

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, Montréal, Qué.

Mon Cher Monsieur,

Je certifie par les présentes que suivant les listes qui m'ont été

remises, la Compagnie avait 3,757 polices courantes, au montant de

\$1,063,343 à la clôture des opérations le 31 décembre, 1909; et la réserve

légale exigée au même temps pour ces polices, selon la table de mortalité

H. M. à 3½ pour cent d'intérêt, s'élevait à \$281,738.87.

"Signé" WALTER C. WRIGHT, Actuaire Consultant

P. BONHOMME, GERANT GENERAL, 12 février, 1910.

La Sauvegarde, Compagnie d'Assurance-Vie, Montréal, Qué.

Mon Cher Monsieur,

J'ai votre honneur du 11 février, qui me convainc parfaitement que les

chiffres de la compagnie, tels qu'ils sont donnés maintenant dans mon

rapport complet, sont tout-à-fait corrects.

Je pense que je ne puis conclure plus convenablement, que de vous

féliciter cordialement sur le bon état de la Compagnie, et d'exprimer

l'espoir que l'année courante sera autant sinon plus satisfaisante.

(Signé) WALTER C. WRIGHT, Actuaire Consultant.

Clovis • Beaulieu

Agent d'Assurances

Contre le feu: Calgary Fire Insurance Co., The Sterling Fire, The Dominion, The Montmagny; capital autorisé, \$1,000,000.
Sur la vie: The Mutual Life of Canada.
Contre les accidents: La Prévoyance.
Pour les "plate glass": Commercial Burglary & Plate glass Ins. Co.

58, RUE SAINT-LOUIS — TÉLÉPHONE NO. 37

SAINT-JEROME, P. Q.

Le Dr. J.G.A. Gendreau

CHIRURGIEN-DENTISTE

vient d'ouvrir un nouveau bureau

au Numéro

117 de la RUE ST-DENIS

COIN DE LA RUE DORCHESTER EST

BELL TELEPHONE NO. 2916

MONTREAL

HEURES DU BUREAU: TOUS LES JOURS

DE 9 A. M. A 5 P. M.

Dr. Paul Ostiguy

DES HOPITAUX DE PARIS

SPECIALISTE: — Maladies des Yeux,

des Otitites, du Nez et de la Gorge.

255 RUE SHERBROOKE EST

PRÈS DE LA RUE ST-DENIS MONTREAL

Sirop du Dr Fred Demers pour les enfants

Ce sirop est reconnu comme le meilleur pour le sommeil, la dentition, contre les coliques et la diarrhée. Demandez-le donc toujours. En vente partout.

Dépôt: 1449 rue Saint-Laurent Montréal

AVEZ-VOUS DES PEAUX VERTES

A VENDRE?

Nous vous payerons

les plus hauts prix du marché.

Nous vous garantissons:

Assortiment Honnête,

Prompt Paiement.

NOUS PAYERONS L'EXPRESS

REVILLON FRERES

MONTREAL FONDÉS EN 1873

Les plus forts acheteurs de Four-

rures du monde entier.

134 et 136 rue McGill, Montréal

Notre Liste de Prix 1909-1910 envoyée

GRATIS sur demande.

Le Gaulois Le plus grand journal français

du matin. Rue Drouot, Paris.

(France). Directeur, Arthur Meyer. Publie chaque

matin un supplément contenant des correspondances

de France et de l'étranger, et, chaque samedi, un

supplément littéraire illustré, gracieux pour ses

abonnés. Abonnements, Union postale: Gaulois

quotidien, un an, \$14.50; Gaulois du Dimanche,

seul, un an, \$3.00.

MAISON J. - E. PREVOST

Librairie :-: :-: Papeterie
Imprimerie
Objets religieux et Marchan-
dises de fantaisie.

TAPISSERIE

les dessins les plus nouveaux

Impressions en tous genres
exécutées promptement.
Prix modérés.

No. 4, Rue Sainte-Julie, Saint-Jérôme

SUNLIGHT SAVON



PAR TOUT LE MONDE

des milliers de ménagères emploient le Sunlight Savon de préférence à aucun autre, parce qu'il nettoie le linge avec plus de perfection, et à la moitié du prix, sans injurer aux mains ou au tissu.

512 P

Le nom jadis retentissant de l'auteur d'*Au pays du Mufle*, est un peu silencieux. Les opinions de M. Laurin Tailhade furent violentes et diverses. Présentement, quelles sont-elles? A sa dernière évolution, il était repenti des erreurs amaraques et des laideurs antimilitaristes. Il n'était qu'un bel et bon artiste.

En une récente confession, il disait :

« Issu d'une vieille famille pyréenne — on trouve des traces d'un Petros Arnaldo Tailhade dès le treizième siècle — fils du président du tribunal de Lourdes, élevé dans un milieu ultra-clérical, élève des Jésuites de Toulouse, je devais fatalement, à une époque de ma vie, devenir révolutionnaire et anticlérical. Pourtant mes premiers essais furent exclusivement littéraires. Jusqu'à l'âge de trente-quatre ou trente-cinq ans, je demeurai sympathique amateur qui fait des vers et qui va dans le monde. Ce fut ma première phase. A regarder le monde, je sentis s'éveiller mes instincts satiriques et j'écrivis *Au pays du Mufle* et *Poèmes aristophanesques*, seconde phase. Puis je devins anarchiste et anticlérical, troisième phase. J'inaugurai la quatrième. »

Nous espérons qu'elle persiste encore. Elle consistait, à vrai dire, dans le reniement des pratiques de jadis et le retour aux beaux vers. Les temps sont passés de ces mots cruels qui ont fait l'éternel déshonneur des bourgeois : « Qu'importe la disparition de vagues humanités, écrivait-il au lendemain de l'explosion du Café Terminus, si le geste est beau ! » Ces boutades... bruyantes ont fait du tort au poète sensible, de verbe magique que tout Laurent Tailhade. On ne connaît pas assez sa *Tristesse au Jardin* :

Le doux rêve que tu n'as
Je l'ai su retrouver parmi
Les lis et les pénétrants.
Fleurs de mon automne accalmi.
Mon rêve, par les allées,
Cueille des branches d'azalées.

La vigne pourpre aux raisins bleus
Festonne les murs du jardin
Où niche maint oiseau frileux
Sous le feuillage incarnadin.
Mon rêve, par les allées,
Cueille des branches d'azalées.

Dans le bassin qu'elle verdit,
L'eau pleure inconsolablement.
Et, mélancolique, redit
Tous les tromperies de ton serment.
Mon rêve, par les allées,
Cueille des branches d'azalées.

Automne ! Deuil précoce et doux !
Sous le ciel aux feux apaisés,
Les languissantes roses d'août
Gardent l'odeur de tes baisers.
Voici que, par les allées,
Meurent les blanches azalées !

Un tel poète ne doit pas faire des mots, mais des vers.

L'Amiral anglais vient d'être la victime d'une très aimable fumisterie. Cinq jeunes gens et une jeune femme appartenant à la haute société de Londres résolurent de se faire recevoir à Portland, à bord du « Dreadnought » avec les honneurs princiers.

Pour ce faire et corser l'aventure, trois de ces plaisants personnages se transformèrent en princes abyssins, et la jeune femme figura une princesse de même origine. Le déguisement était, paraît-il, admirable et exact de tous points : les vêtements étaient du meilleur style et les bijoux d'une authenticité indiscutable. Un jeune homme prit le rôle plus modeste d'interprète, et le cinquième se contenta de n'être que l'attaché du Foreign Office à la personne des princes en voyage.

Lorsque, après de nombreux jours de préparation, ils furent en possession de tous leurs moyens, ils adressèrent au commandement du *Dreadnought* un télégramme qu'ils signèrent d'un nom tout-puissant au ministère et se mirent en route. Sans méfiance, les officiers du cuirassé attendaient les princes abyssins. Dès leur arrivée, le champagne coula, les musiques résonnèrent. Le commandant ne savait comment s'excuser de ne pouvoir jouer l'hymne national abyssin ; on avait arboré le pavillon de Zanzibar comme celui qui se rapprochait le plus, territorialement, de celui de l'Abyssinie, lequel manquait à la collection du cuirassé.

DÉBARRASSEZ LES REINS !

Votre santé en dépend.

Dans sa circulation à travers le corps, le sang ramasse continuellement des matières de rebut — détritus et autres impuretés.

Puis il coule à travers les reins, qui devraient éliminer toutes ces matières délétères et les déverser dans la vessie. Mais il arrive quelquefois, que les reins deviennent obstrués par suite de déchets et ne peuvent plus remplir leurs fonctions comme il le faut. C'est alors que les choses commencent à aller mal. En quittant les reins, le sang au lieu d'être pur et vivifiant, en sort encore chargé d'acide urique, qu'il distribue dans chaque partie du corps. L'implantation dans les articulations et les tissus, cet acide urique amène bientôt le rhumatisme, avec son cortège de souffrances atroces.

La meilleure chose, alors, est de débarrasser les reins — les reins — avec le « No 7 du Père Morisy ». Une tablette trois fois par jour, suivie d'un verre d'eau froide, apportera du soulagement en peu de temps. Les articulations s'assoupliront, le sang sera purifié, et le rhumatisme guéri. Soez chez votre pharmacien, ou de Father Morisy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 17F

L' "Action Sociale"

Les lecteurs de L'AVENIR DU NORD connaissent l'*Action Sociale*. Nous avons eu l'occasion de leur faire apprécier l'esprit qui anime cette feuille et les méthodes qui y sont en honneur. Nous tenons à compléter l'édification de nos lecteurs à son sujet.

Par la lettre suivante, publiée dans la *Vie*, de Québec, le sénateur Choquette ajoute à l'histoire de ce journal castor un chapitre tout-à-fait caractéristique et que nous livrons à la méditation des honnêtes gens :

o o

La lettre suivante a été adressée, le 28 février, à l'*Action Sociale*, qui n'en a pas encore parlé :

Québec, 28 février 1910.

M. le directeur de l'*Action Sociale*,
Québec.

Monsieur,

Votre article de samedi, intitulé « Le coup de pied de l'âne », en réponse à la *Vie*, me donne l'occasion — et j'en suis content — de réaffirmer, sous ma signature, ce que j'ai dit le lendemain des élections municipales, au sujet de votre journal. J'ai alors déclaré que jamais je n'avais vu d'hypocrisie et de vénalité comparables à celles de l'*Action Sociale*, journal maintenu par des collections faites dans les églises et par des souscriptions prélevées sur la dime des curés ; journal se donnant comme le champion de l'honnêteté et de la morale publique, lorsqu'au contraire, durant cette dernière lutte surtout, ses colonnes étaient tous les jours ouvertes, à prix d'argent, à tout venant.

Je comprends tout l'importance des paroles que j'ai alors prononcées, et je crois qu'elles sont encore en deça de la vérité ; pour établir ce que j'ai alors affirmé, et affirmer encore aujourd'hui, il me suffira de rapporter ce qui s'est passé au début de la campagne pour se continuer jusqu'à la fin.

Lorsque M. Drouin accepta la candidature contre moi, je lui écrivis une lettre dans laquelle je lui offrais de ne solliciter les suffrages des électeurs de Québec que sur la valeur de notre programme respectif et notre mérite personnel, sans ouvrir de comités d'élection, ni faire d'organisation, et je lui fis cette offre dans le but de faire une élection absolument honnête, d'affirmer nos principes tant au point de vue de la tempérance que de la pureté électorale et de la morale publique. Vous avez, monsieur le directeur, publié ma lettre moyennant finance, et lorsque je vous demandai si un journal comme le vôtre ne devrait pas appuyer mes prétentions et regretter que M. Drouin n'eût pas accepté ma proposition, vous me répondîtes que ma proposition était excellente à tous les points de vue, et aurait dû être acceptée ; mais que vous ne pouviez rien dire dans le journal, ajoutant — ce qui est fort significatif — « Que vos colonnes m'étaient ouvertes pour dire ou faire dire ce que je voudrais, mais en payant ».

Lorsqu'on me demanda de signer l'engagement exigé par la Ligue Anticalcoolique, et ce sur menace d'être combattu si je ne le signais pas sous quatre jours, je la signai en y ajoutant un qualificatif. Votre journal ne fut pas satisfait, et en réponse je vous déclarai qu'après une entrevue avec Sa Grandeur Mgr Roy, je n'avais pas d'objection à accepter la demande de la Ligue. Vous avez publié ma déclaration, et le lendemain je recevais un compte de \$10 pour vous avoir fait une réponse que vous m'aviez obligé de faire ; et dans le même temps votre journal ne disait pas un mot des candidats à l'échevinage qui ne l'avaient pas signé, et vous les laissez dire par acclamation. Que faisiez-vous alors de vos principes ? et pourquoi deux poids et deux mesures ?

Je sais qu'un certain M. Laflamme, un de vos anciens rédacteurs, était engagé et payé par M. Drouin ou ses amis pour écrire dans vos colonnes sous différents pseudonymes des articles injuriant à tant la ligne, et en même temps l'on me téléphonait de votre bureau pour me dire que vous aviez reçu des correspondances anonymes, mais me disant des choses agréables, et qu'alors vous étiez prêt à les publier pour de l'argent. Je suis maintenant convaincu que ces correspondances, sous ces différents noms de plume, étaient écrites dans votre bureau et dans le but de me soutirer de l'argent. Si vous n'appeliez pas cela de l'hypocrisie, du chantage, de la vénalité de la part d'un journal qui veut tout restaurer dans le Christ, et qui prétend être l'organe de la foi, de l'Eglise et du clergé, les mots ne veulent rien dire. De plus, encore, et toujours dans le même but vénal, quatre jours avant la votation, votre gérant, M. Brousseau, me téléphona que M. Drouin avait acheté une page de votre journal, moyennant \$30 et que si je voulais payer la même somme j'en aurais une semblable en regard de la sienne et que je pourrais y faire écrire tout ce que je voudrais. Je répondis à votre gérant que c'était une vraie honte d'en agir ainsi et qu'il n'était pas surprenant qu'un pauvre misérable vendit son vote pour une piastre ou dix, lorsqu'un journal comme l'*Action Sociale* se prostituait de cette manière pour quelques misérables piastres. Voyant mon indignation, M. Brousseau a dit : « Ceci est notre affaire, mon offre est à prendre ou à laisser, et elle vous sera ouverte jusqu'au lendemain matin ». Sous les circonstances, je ne pouvais pas faire autre chose que de subir cet acte de chantage ; quelques amis journaliers à qui j'en causai, ayant bien voulu se charger de remplir la page, j'ac-

ceptai l'offre et le samedi les deux candidats avaient leur page et chacun payait \$30, en outre des autres sommes.

Voilà des faits qui ne peuvent être niés, et voilà le journal pour lequel des quêtes sont faites dans les églises et auprès des curés, du haut de la chaire de vérité, demandent de s'abonner au détriment d'autres journaux publiés dans le cours ordinaire des affaires. Voilà un journal qui sous le manteau de la religion prêche apparemment la vertu, l'honneur, la tempérance, la morale publique, la pureté électorale, etc., et lorsque pour la première fois la population de Québec est appelée à voter pour se choisir un maire, lorsqu'il y a des questions importantes en jeu, tout un conseil à réélire, ce journal ne songe ni à la morale publique, ni à la tempérance, ni aux élections honnêtes, mais seulement à battre monnaie sur le dos des candidats. Si vous ne signez pas telle déclaration, si vous ne payez pas telle somme, votre adversaire aura l'avantage sur vous, car il a signé cette déclaration, car il a beaucoup d'argent pour faire de l'organisation, ouvrir des comités, etc., et celles que soient ses qualités ou ses capacités, nous allons lui ouvrir nos colonnes en payant. Voilà le langage que les souffleurs de l'*Action Sociale* ont tenu pendant la dernière campagne pour la mairie. J'affirme que c'est là trahir l'intérêt public, que c'est de la vénalité et de l'hypocrisie, et cela est d'autant plus regrettable que ça vient d'un journal qui, je le répète, se donne comme l'organe de l'Eglise et du clergé.

Eh bien, voilà monsieur le directeur, ce que vous avez fait. Un jour ou deux après les élections, votre journal disait qu'il était malheureux que mon offre n'eût pas été acceptée par M. Drouin ou quelque chose en ce sens ; Pourquoi ne pas l'avoir dit avant le scrutin ? Evidemment parce que vous auriez perdu les piastres que vous avez gagnées en faisant le contraire de ce que vos consciences auraient dû vous pousser à faire.

Donc, l'entrevue que j'ai donnée, et que je confirme aujourd'hui sous ma signature, est parfaitement vraie, et un journal, surtout rédigé par un prêtre, qui prostitute ainsi ses colonnes, ne peut que mériter le mépris public. Je sais que mes paroles sont sévères, mais si vous les considérez fausses ou dommageables pour votre réputation, poursuivez-moi devant les tribunaux, j'y soumettrai mes comptes, je plaiderai la vérité des faits, et je plaiderai aussi que les arguments par vous obtenus, au moyen de quêtes et de collectes dans les églises, l'ont été sous de faux prétextes. Je ne vous dis pas ces choses désagréables, mais parfaitement vraies, pour faire plaisir à la *Vie* ou à toute autre personne, ni encore pour tirer vengeance de votre honteuse conduite et de votre article malhonnête, auquel j'ai fait allusion en commençant ; non, je le dis à l'autre jour et je le dis aujourd'hui, parce que je crois devoir le dire dans l'intérêt public au risque d'en souffrir personnellement, et pour dénoncer un journal qui ne fait que jeter du crédit sur la religion et le clergé ; si votre conduite était approuvée par les autorités religieuses, je n'hésite pas à dire que ce serait de nature à faire perdre la foi à ceux qui sont des croyants plus sincères et plus convaincus que vous de l'être tous dans votre boutique.

Votre etc.,

P.-AUG. CHOQUETTE.

o o

A cette lettre accusatrice, le Dr Dorion, directeur de l'*Action Sociale*, a répondu que le sénateur Choquette soutient de « grosses faussetés », mais sa réponse manque de clarté et de précision.

Nos lecteurs, du reste, peuvent en juger par eux-mêmes. Nous allons extraire de l'article de l'*Action Sociale* le passage se rapportant le plus directement aux accusations du sénateur Choquette :

« Le sénateur n'a jamais reçu un compte de \$10 pour une réponse que nous l'aurions obligé de faire. »

« Il s'est fait de la littérature dans nos bureaux, en faveur de M. le sénateur Choquette, mais elle a été fabriquée par ceux qu'il appelle ses « quelques amis journaliers », qui n'appartiennent pas à notre personnel, mais auxquels nous avons souvent donné l'hospitalité pour leur permettre de compléter leur copie. »

« A propos de la fausseté page d'annonce, c'est le chargé d'affaires de M. Drouin qui en demanda une. Je lui répondis que pour ne pas favoriser un candidat plus que l'autre, j'allais en prévenir M. Choquette, et que si ce dernier ne jugeait pas à propos de se réserver un pareil espace, M. Drouin ne pouvait compter l'obtenir. C'est dans ce cas que je donnai des instructions à M. Brousseau. »

« La phrase : « Nous avons été heureux de le voir (M. Choquette) affirmer hier sa volonté de faire une lutte où la tempérance sera respectée » n'a pas été écrite un jour ou deux après les élections, mais le 5 février, c'est-à-dire 16 jours avant le scrutin. »

« Enfin, au sujet des correspondances anonymes, j'ai cru devoir mentionner leur existence à M. Choquette, qui a donné instruction de les publier ; c'est ce que les sauveurs du panier, ou nous les jetons d'ordinaire. »

« Voilà la question brièvement exposée. M. Choquette a fait tout son possible et a insisté à plusieurs reprises pour faire admettre sa prose chez nous ; et les conditions qu'il a acceptées lui ont été posées dès le début. »

La manufacture Harrower

En compagnie de Son Honneur le maire Laviolette et de M. l'échevin Parent, nous avons eu, hier, le plaisir de visiter la manufacture Harrower. Nous avons été on ne peut plus agréablement surpris de voir la transformation qui s'est opérée dans cet établissement, en vue d'un plus grand développement de ses opérations. Malheureusement, comme résultat de la panique sans raison, pour ne point dire folle, qui s'est emparée d'une partie du personnel de la manufacture à la suite du changement qu'on y a introduit dans le genre de travail, la compagnie, au grand détriment de notre population, perd un temps précieux dans la mise à exécution de ses nouveaux projets, mais elle n'en reste pas moins confiante dans l'avenir.

On se prépare à fabriquer, à la manufacture Harrower, pas moins de 2,000 douzaines de chemises par semaine, ce qui veut dire qu'une somme de \$1,000, en moyenne, y sera payée en salaires tous les huit jours.

Nous avons pu constater que, malgré l'opinion qui s'est répandue, nous ne savons à quel propos, dans notre population, on

peut gagner, dans le nouveau genre de travail qui se fait à la manufacture Harrower, des gages qu'environnaient bien des jeunes gens et bien des pères de famille à Saint-Jérôme. Une jeune fille assidue et vive à l'ouvrage, qui compte plus sur ses doigts que sur sa langue pour gagner sa vie, s'y fait facilement six et sept piastres par semaine, tandis que les experts dépassent six et même douze piastres par semaine.

Ce sont d'ailleurs les salaires qui se faisaient du temps de la fabrication des blouses, et quelques semaines de pratique suffiraient aux jeunes filles de bonne volonté pour s'assurer d'encourageants résultats dans la fabrication des chemises.

Si, d'ici à peu de temps, la compagnie ne peut trouver à Saint-Jérôme le personnel qu'il lui faut, elle se dit parfaitement en état de le trouver ailleurs. Les prix payés pour l'ouvrage sont absolument les mêmes qu'à Montréal. Il y a, dans cette dernière ville, des centaines et des centaines de familles qui vivent uniquement du travail de leurs membres dans les établissements du genre de notre manufacture Harrower. Il serait certainement facile d'en détacher quelques douzaines pour les emmener à Saint-Jérôme où, tout en étant assurées de pouvoir y gagner autant d'argent qu'à Montréal, elles pourraient se loger sous de bien meilleures conditions et jouir d'un confort qui leur est absolument refusé à bas.

Nouvelles de St. Jérôme

Lundi prochain, M. Beaubien, ingénieur, qui a été chargé par le conseil de ville de préparer un état du coût de la municipalisation de l'éclairage à Saint-Jérôme, sera ici.

Son rapport sera étudié à une séance du conseil, lundi soir.

D'après ce rapport le pouvoir hydraulique de la ville peut fournir 640 chevaux-vapeur. Le projet comporte une jetée en béton, qui est de beaucoup supérieure à une jetée en bois.

Les membres du conseil, après avoir considéré les chiffres de M. Beaubien, semblent en être arrivés à la conclusion que nous pouvons nous munir d'une usine électrique de premier ordre avec une somme de \$50,000.

Il s'agit ici, qu'on veuille bien ne pas le perdre de vue, non pas d'une dépense mais d'un placement très avantageux.

Nous avons retouché nos calculs de la semaine dernière et nous arrivons encore à un résultat plus que satisfaisant. Voici :

DÉBOURSEES ANNUELLES

Intérêt et fonds d'amortissement sur un emprunt de \$50,000.....	\$3,000
Salaires d'un ingénieur et de deux employés.....	2,000
Assurances.....	150
Alloué pour l'usage du matériel.....	1,500
Imprévus.....	500
	\$7,150

REVENUS

3,000 lampes à 25 cts.....	\$7,500
Eclairage des rues.....	1,500
	\$9,000
	7,150
Excédent en bénéfice.....	\$1,850

Et nous aurons, en plus, 315 chevaux-vapeur à disposition pour les industries, à raison de \$20, par force, ce qui représente \$6,300 de revenus probables, à ajouter à ceux qui précèdent.

Nous faisons nos calculs avec 3000 lampes, car si la compagnie actuelle en compte plus de 2000, il est certain qu'à un prix moindre ce nombre atteindra 3000, surtout quand les contribuables seront devenus comme les actionnaires de l'entreprise municipale.

L'éclairage des rues tel qu'on veut nous le donner vaudra certainement \$1,500 par année. Songez que nous payons \$1,100 à la compagnie actuelle pour le piètre éclairage qu'elle nous fournit.

Grâce à la municipalisation de l'éclairage électrique, nous aurons donc une lumière supérieure et à meilleur marché, nous pourrions donc procurer l'énergie électrique à une foule d'industries, et nous créerions une nouvelle source de revenus pour la ville.

Mlle Juliette Prévost, fille cadette du Dr Henri Prévost, est fiancée à M. Gaspard Archambault, étudiant en génie civil, de Montréal.

Le théâtre de vues animées a eu une grande vogue au commencement de cette semaine. On y a représenté la vie de Jésus-Christ en des tableaux superbes de la maison Pathé.

M. Jean Prévost nous prie d'annoncer que pendant la session provinciale il continuera de voir aux affaires de sa profession. Il sera à son bureau le lundi, le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Mlle Juliette Vaillancourt, de Montréal, était chez le Dr Henri Prévost, cette semaine.

Le printemps est très hâtif cette année. Depuis quinze jours nous avons une douce température et la neige fond à vue d'œil.

Les réparations au palais de justice avancent rapidement. On pense qu'elles seront complètement finies dans trois semaines.

Plusieurs se proposent de se faire faire des trottoirs en ciment cette année, dans le centre de la ville. Si le conseil ne peut exécuter son projet de faire construire lui-même ces trottoirs dans le carré, pour ensuite s'en faire rembourser le coût par annuités par les contribuables intéressés, il devrait au moins, acheter une grande quantité de ciment et le revendre au prix coûtant aux citoyens qui en auraient besoin.

De plus, le conseil devrait voir à ce que l'on construise tous les trottoirs d'une manière uniforme quant à la hauteur et la largeur.

Le conseil du comté de Terrebonne a siégé le 9 courant dans notre ville.

M. Clouthier, maire de Saint-Sauveur, a été réélu préfet du comté.

MM. Puzé, maire de Saint-Sophie et La Bille, maire de la paroisse de Sainte-Thérèse ont été choisis comme délégués.

Les vérificateurs des comptes du conseil sont MM. Petit et Sigouin, notaires.

Les jeunes filles ont besoin fréquemment d'un bon tonique fortifiant et capable de produire du sang. Pour ce but rien n'égale le FERROVIN, préparé avec du maigre de bœuf du fer et du vieux vin espagnol par de Xérés.

Il donne rapidement les couleurs aux joues et fortifie tous les organes. \$1.00 la bouteille.

— Grains de semence, graines de jardin : Notre assortiment de grains de semence, de grains de mil, de trèfle et de jardins, nous arrivent dans quelques jours. Notre assortiment est complet, la qualité est garantie et les prix les plus bas.

Nous vous invitons à placer votre commande dès maintenant, vous gagnerez 10 pour cent au moins.

Demandez nos prix.

C.-E. Laflamme

— Blé pour volaille : Nous avons reçu une quantité de beau blé, justement la bonne nourriture pour les poules et les poulets.

Demandez-la, elle vous donnera satisfaction.

C.-E. Laflamme

Ceux qui souffrent de rhumatismes trouveront un soulagement rapide par l'emploi de l'Empiâtre au Menthol « D. & L. » Soyez certain d'obtenir le véritable. Fabriqué par Davis & Lawrence Co.

Le Davis' Menthol Salvo est un remède de famille, commode, agréable et efficace contre les piqûres de moustiques et autres insectes, maladies de la peau, hémorroïdes, etc. Faites l'essai. 25 sous la boîte.

— LOGEMENTS A LOUER à de bonnes conditions, s'adresser à J.-E. Parent N. P.

— Que le public de Saint-Jérôme et le public voyageur remarquent bien que l'Hôtel Bellevue tenu par M. LAPOINTE est très recommandable sous tous les rapports.

Site enchanteur vis-à-vis de la rivière du Nord : 118 et 120, rue Labelle.

Table excellente, chambres spacieuses, écuries fort bien aménagées. Un omnibus est à la disposition des voyageurs à l'arrivée et au départ de tous les trains.

— M. Joseph Savard, de notre ville, a le plaisir d'annoncer au public qu'il est l'agent de la compagnie Brown Bros., nurserymen, Ont., pour la vente de plants d'arbres fruitiers de toutes sortes, de fleurs pour jardins, maisons ; de plantes d'intérieur, d'arbres d'ornement, etc. Choix très varié.

S'adresser à la demeure de M. Jos. Savard, en haut du bureau de poste, Saint-Jérôme.

Téléphone No. 16.

— UN JARDINIER français, bien recommandé, connaissant la culture des légumes, des fleurs, des arbres fruitiers, et pouvant se charger du soin d'une serre, demande place à l'année. S'adresser à L'AVENIR DU NORD

La Sauvegarde

Nous publions dans une autre colonne le rapport annuel des opérations de « La Sauvegarde », compagnie d'assurance sur la vie, dont le siège social est à Montréal.

M. Walter-C. Wright, expert comptable et actuaire des plus autorisés, a fait l'évaluation des réserves légales que la compagnie a en caisse pour garantir les polices de ses membres, et il en donne le chiffre comme étant de \$281,738.87.

M. Wright tire de ces chiffres la conclusion que les affaires de « La Sauvegarde » sont bien administrées, que les risques sont bien répartis. Il constate que l'intérêt sur les valeurs de la compagnie a rapporté plus de 5 % et que, durant l'année écoulée, le montant des polices émises par la compagnie est passé de \$3,843,367 à \$4,066,638.

Canada
Province de Québec
District de Terrebonne
No. 27.

COUR SUPERIEURE

Dame Joséphine Brunet, dûment autorisée à ester en justice aux fins des présentes, de la paroisse de Sainte-Marguerite, district de Terrebonne, épouse commune en biens de Noël Clément, autrefois de la paroisse de Saint-Jérôme et maintenant de lieux inconnus, a ce jour institué contre son mari, ledit Noël Clément, une action en séparation de corps et de biens, et il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Sainte-Scholastique, le 22 février 1910.

GRIGNON & FORTIER,

P. C. S.

Prévost & Marchand,
Procureurs de la demanderesse.

LA GUERISON DE SHILOH

arrêe promptement la toux, guérit les rhumes fortifie la gorge et les poumons. 25 cts.

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
No. 735

COUR SUPERIEURE

ZEPHIRIN MEILLEUR, des Cantons Unis de Salaberry et Grandison, comté de Terrebonne.

Demandeur,

vs.

JEAN-BAPTISTE LALLEMAND, du même lieu,

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Sainte-Scholastique, 8 février 1910.

GRIGNON & FORTIER,

P. C. S.

Procédure sommaire

Canada
Province de Québec
District de Terrebonne
No. 334

COUR DE CIRCUIT

Henri Vasconi, marchand de la ville de Terrebonne, dans le district de Terrebonne,

Demandeur

— vs —

Treffé Lagarde, autrefois de la ville de Terrebonne, dit district, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

Sainte-Scholastique, 2 mars 1910.

GRIGNON & FORTIER,

Greffier, C. C.

CACHETS du Dr Fred Demers contre le mal de tête. Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. Ce sont les seuls vraiment bons. Exigez toujours le nom du Dr Demers gravé sur chaque boîte. En vente partout. Dépôt : 1449, rue Saint-Laurent, Montréal.

CANADIAN PACIFIC

Dr J.-A. SAINT-DENIS

Assistant suppléant à l'Hôpital Notre-Dame de Montréal, pour les
MALADIES DES YEUX, DU NEZ, DE LA
GORGE ET DES OREILLES

Téléphone Bell : Est 829

Bureau privé : 133, rue Cherrier, Montréal

Science & Religion

A la condition d'être bien comprises, la Religion en soi et la Science indépendante ne devraient jamais être hostiles parce qu'en fait elles ne répondent pas aux mêmes besoins et ne sauraient se substituer l'une à l'autre. Si la Science provient du besoin intellectuel de connaître le réel et le vrai en toutes choses, la Religion vient au devant d'aspirations d'un autre genre qui ne sont pas moins naturelles, moins inhérentes à l'esprit humain. La Science procède méthodiquement, n'usant de l'hypothèse que par provision, toujours soumise à l'expérience. Elle est, par essence, analytique, et c'est pour cela qu'elle ne pourrait aboutir à la synthèse universelle, que pourtant l'esprit réclame aussi. Non, quand même il n'y aurait plus rien de caché pour elle dans les faits dont elle s'occupe, quand même elle pourrait passer sans un moment d'incertitude de la formation des nébuleuses à celles des derniers infusoires, ce ne serait jamais qu'une somme, après tout, qu'elle aurait obtenue, et l'Univers est plus qu'une somme, c'est l'infini. Comment donc la Science ferait-elle pour dégager expérimentalement l'unité reliant la totalité des êtres ? Comment déterminerait-elle le cours entier d'un fleuve dont la source et l'embouchure lui échappent également ? La Science, souveraine maîtresse dans le domaine du fini, ne peut le dépasser sans se contredire. Il arrive parfois à ses représentants les mieux qualifiés, dominés qu'ils sont par leurs habitudes de pensée exclusivement analytique, de s'imaginer qu'ils ont fait la synthèse uniquement parce qu'ils ont soigneusement énuméré tous les faits, petits et grands, dont la série constitue un objet d'études. Vous avez, je suppose, démontré qu'il n'y a dans le corps vivant que des lois mécaniques, physiques et chimiques en action, et qu'on rêvait autrefois quand on parlait de force vitale ou d'esprit animaux ; vous avez étiqueté toutes les cases et circonvolutions du cerveau humain et déterminé avec précision le rôle de chacune d'elles dans les opérations mentales. C'est à merveille, mais pensez-vous que par là vous ayez donné l'ombre d'une explication de la vie et de la pensée ? Et la convergence, et la cause directrice, et la source d'harmonie, de coordination permanente, où est-elle ? Elle y est pourtant et elle vous échappe. Ce serait bien autre chose s'il s'agissait de la synthèse de l'univers !

C'est alors que la Religion, non pas dans une seule de ses formes traditionnelles, mais dans sa prétention fondamentale et persistante, reçoit son tour de parole. « Ce que vous ne pouvez faire, dit-elle, je le fais ; ce que vous n'osez prononcer, je le proclame ; le vide immense que laisseront toujours vos plus belles recherches, je le remplis ! Je suis l'aspiration indestructible du cœur humain. Je suis la voix des profondeurs de l'âme. Je suis le lien qui unit la poussière humaine à la pensée absolue, et, dans cet abîme insondable au bord duquel, en vertu même de vos procédés, vous arrivez fatalement, je pressens la réalité souveraine, celle qui vraiment est ; je perçois dans la souffrance sans fond une voix qui m'appelle, je discerne une lumière qui m'attire. Oh ! je me trompe peut-être dans les idées que je m'en fais. Il se peut fort bien que je ne possède que des à-peu-près, des symboles, des reflets. Qu'importe ! Etes-vous bien sûrs, hommes de science, de connaître exactement la nature du soleil, et cela vous empêche-t-il de vous éclairer ? »

Prêt à vous évanouir le matin

C'est ainsi que vous serez à votre réveil, si vous ne faites rien pour réagir contre cet état. Quand vous souffrez de ce malaise, prenez dix gouttes de Nerviline et vous serez soulagé instantanément. Vous ne trouverez aucun remède qui égale la Nerviline.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.



Bannissez la dyspepsie, Madame, en cuisant avec la FIVE ROSES.

En parlant à notre médecin, il n'y a pas si longtemps, ce fait curieux vint au jour.

Voici ce qu'il disait :

"Savez-vous, mes amis, que si vous étiez forcés de manger sans appétit, même les plats les plus nourrissants, vous seriez poursuivis par cette diabolique dyspepsie, avec toutes les chances qu'elle vous attrapera."

Peut-être l'avez-vous remarqué, Madame.

Les Français l'ont compris et ont trouvé le remède dans l'inévitable "apéritif". Naturellement, ils se mettent à table en appétit. L'appétit avant le repas empêche l'indigestion après.

La femme qui sait se servir de la farine FIVE ROSES, Madame la Ménagère, trouve dans son gôti délicieux, un "apéritif" pour les gens les plus difficiles.

Le gluten ambré de la FIVE ROSES donne au corps même du pain, des "sels", des gâteaux, un arôme délicat, et à la croûte un riche goût d'amandes, capables de tenter le palais du connaisseur, et de stimuler l'appétit du dyspeptique le plus confirmé.

Vous savez bien que quand l'eau vous vient à la bouche, c'est un signe certain que le mets est très digestible.

Si vous vous servez d'une bonne farine, vous n'aurez pas à forcer

rer à sa lumière, de vivre de sa chaleur ? De même, j'ose affirmer la réalité de mon objet, indépendamment des idées que je tâche de m'en faire, et cela me suffit. Continuez vos utiles, vos admirables travaux. Vous adorez l'Eternel en cherchant sa face de vérité ; laissez-moi chercher en lui l'idéal complet dont le pressentiment m'enlève à la terre, dont la prévision me procure d'ineffables délices et vifrons en paix !

Mgr Le Roy

(Extrait du livre fort intéressant : "La Religion des Primitifs").

Santé pour le bébé confort pour la mère

La mère qui s'est servie une fois des Tablettes Baby's Own pour ses enfants les emploiera toujours pour les maux bénins auxquels sont sujets tous les petits. Les Tablettes sont un gage de santé pour l'enfant et d'aide et confort pour la mère. Elles guérissent toutes les affections stomacales et intestinales, détruisent les vers, chassent les rhumes et facilitent la dentition. Mme H. Lavoie, de Sainte-Félicité, Qué dit : "J'ai fait usage des Tablettes Baby's Own avec d'excellents résultats contre l'indigestion, la constipation, et autres maladies. Je pense tant de bien des Tablettes que je n'emploie aucun autre remède pour mes enfants." Vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte, de The Dr. Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

CONDOLEANCES

Sainte-Scholastique, ce 2 mars 1910

Sous la présidence de M. Horace Barcelo, président actif, l'Association du Club de Sainte-Scholastique a adopté, à l'unanimité de ses membres, l'ordre du jour suivant, sur proposition de M. T.-W.-R. Lapointe, appuyé par M. Félix Raymond :

Les membres de l'Association du Club de Sainte-Scholastique, ont appris avec une vive douleur, la mort de Mme J.-A.-C. Ethier, (née Thérèse Fortier) l'épouse dévouée de leur concitoyen.

L'épouse qui vient accabler leur ancien Président, est ressentie par tous et chacun des membres de l'Association ;

De tout cœur ils offrent à M. Ethier, et à la famille Fortier, leurs sincères sympathies dans le grand deuil qui les frappe ;

Il est aussi proposé par M. le Dr S. Lamarque, appuyé par M. Donat Lalonde, que copie

Les Reins font Endurer des Tortures aux Vieilles Personnes

En voici un exemple.

Naturellement vous savez que des douleurs aux reins constantes ou aiguës, sont causées par les reins malades. Le vieil âge exige sa peine. Les reins deviennent faibles ou fatigués à cause de l'ouvrage difficile de toute la vie. Les éplures, les onguents et les liniments ne font que soulager la douleur, — ils ne peuvent atteindre les reins. Aussitôt que les effets de ces remèdes disparaissent, la douleur revient plus forte qu'auparavant parce que les reins sont en plus mauvais état.

West Fort William, 7 nov. 1908. "J'ai souffert du mal de Reins durant les vingt dernières années et me suis servi d'éplures et d'onguents sans en retirer aucun bien. J'essayai à la fin les Pilules de Genève qui prouvèrent leur efficacité et je les recommandai fortement à quiconque souffre des Reins."

H. HARKNESS

Les Pilules de Genève, voyez-vous, agissent directement sur les Reins, elles font disparaître les douleurs, leur donnent une vigueur nouvelle et neutralisent l'acide urique qui se forme quand les Reins sont malades.

Essayez les Pilules de Genève avant d'acheter les autres régulières de 50 cents. Écrivez à la National Drug & Chemical Co. (Dept. Q.), Toronto, Ont., et vous recevrez gratuitement un échantillon de Pilules de Genève par le retour du courrier. 5 F



du présent ordre du jour soit adressée à M. J.-A.-C. Ethier et aux journaux, savoir la Patrie, la Presse, le Canada et l'Avenir du Nord. Ratifié unanimement.

(Signé)

Horace Barcelo, Président

Vraie copie,

P.-A. Fortier,

Secrétaire-Trésorier de l'Association

Vous avez des indigestions

Et vous concluez de là que votre estomac est en défaut. C'est cela, mais il y a une autre cause qui empêche l'estomac de faire son travail. Cette cause vient des nerfs ; le Ferrozine a guéri des milliers de personnes qui souffraient d'indigestion. Il nourrit les nerfs et rétablit les troubles de l'estomac. Pour la digestion et pour donner de l'appétit : essayez le Ferrozine.

En vente à la pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Produisons plus de lait

Patrons de beurriers et de fromageries, ce n'est pas tout que d'apporter du bon lait à la fabrique ; il faut encore en apporter autant que possible et aussi régulièrement que possible. Peut-on augmenter la production par vache ou par acre ? Oui, mais pour y arriver il faut que le cultivateur connaisse exactement ce que peut produire chacune des vaches de son troupeau.

Y a-t-il encore des étables aujourd'hui qui donnent gratuitement le logement et la pension à des vaches incapables de payer actuellement et qui ne pourront jamais payer ? Y a-t-il des cultivateurs qui ne soient pas bien sûrs que toutes les vaches de leur troupeau paient ? Si vous êtes un de ceux-là, assurez-vous en aussitôt que possible ; c'est le seul moyen de réussir dans l'industrie laitière. Commencez dès maintenant à poser les fondations d'un troupeau. Contrôlez le rendement ; c'est le seul moyen d'y arriver. Apprenez à connaître vos mauvaises vaches et débarrassez-vous en. Quand aux bonnes donnez leur toute la nourriture qu'elles peuvent transformer avantageusement en lait. Grâce à un contrôle régulier du rendement de chaque vache, beaucoup de propriétaires ont pu augmenter la production de 1,500 à 1,800 livres par tête en trois ans. Le Commissaire de l'industrie laitière à Ottawa fournira gratuitement sur demande des feuilles pour enregistrer les pesées du lait ou de la nourriture.

Ottawa, le 1er Mars 1910.

C. F. W.

Soignez vos maux de tête

Le Dr Hamilton dit : Examinez votre estomac et vos reins. Votre organisme a besoin d'être purifié et débarrassé. Prenez alors les pilules du Dr Hamilton. Elle guérissent les maux de tête et la dyspepsie.

En vente à la Pharmacie Gilbert, rue Saint-Georges, Saint-Jérôme.

Sainte-Marguerite

— Le mardi 15 février, nous avons eu une jolte séance donnée par les élèves du couvent des SS. de la Providence. On a joué "L'ainé de la famille." MM. Albert Cheffer, J.-L. Desjardins et G. Desjardins ont joué leur rôle avec succès. "Mon premier pantalon" a été déclaré d'une façon surprenante par M. Bonde Desjardins, un enfant de 6 ans. "La cueillette" a été bien jouée par les petites filles ; les petites japonaises étaient charmantes dans leurs costumes et elles ont été très admirées. Une scène comique : "La Poudre de Perlimpinpin" a été très applaudie. Mlle Marie-Ange Racette a très bien rempli son rôle de comédienne. Les exercices gymnastiques pour garçons ont été très réussis.

Nous avons remarqué beaucoup d'étrangers des localités voisines : Saint-Adèle, Sainte-Lucie, Saint-Hippolyte et aussi de Montréal : MM. Arthur Villeneuve et O. Lefebvre, Mlle Flore Crevier, qui passe une quinzaine chez son oncle, Mlle C. Pepin.

— Sainte-Marguerite ne tire pas en arrière pour se donner des amusements. On y rencontre des raquetteurs et des raquetteuses, des patineurs et des patineuses qui se livrent avec ardeur à leur sport favori. Une partie de hockey est projetée entre les joueurs de Sainte-Marguerite et de Sainte-Adèle.

— M. Thaddée Miron, décédé subitement dimanche soir, a été inhumé ce matin. Tous les paroissiens se sont fait un devoir d'assister à ses funérailles. Les porteurs étaient les quatre fils du défunt : Thaddée, Damase, Odile, Alfred. Nos sympathies à la famille éplorée.

QUI SAIT TOUT

Agréable au goût comme de la crème. L'Emulsion D. & L. est employée par ceux qui souffrent de grands froids et de hémorragies avec les meilleurs résultats.

La plupart des cas de calvitie proviennent uniquement de la négligence. Souvent les cheveux séchent et la pellicule se forme parce que les glandes du cuir chevelu ne fournissent plus assez d'huile naturelle. Rien ne peut remédier à ce manque aussi efficacement que la pommade délicatement parfumée et rafraîchissante Bearine. Évitez la calvitie, appliquez parfois de la Bearine sur vos cheveux. En vente chez tous les pharmaciens ; 50 sous le pot.



C'est un onguent épais et adhésif combiné avec du menthol japonais et de la vasoline, deux médicaments les plus curatifs qui soient connus. Il apaise, guérit et tend à rétablir ceux qui souffrent d'hémorroïdes, maux d'oreilles, rhumatismes, échauffements, irritations et autres maux de la peau. Le mot "Salve" signifie littéralement soyer et bien portant en en bonne santé. Essayez le Davis' Menthol Salve et vous serez soulagé. En vente chez tous les marchands de produits pharmaceutiques.

DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

**GANTS PERRIN**

PAR leur élégance, leur coupe et leur qualité inimitables, ces gants sont au-dessus de toute critique.
Refusez si, lorsque vous demandez le "Gant Perrin", on veut vous vendre un gant soi-disant aussi bon ; insistez pour qu'on vous donne le "Gant Perrin", le dernier cri de la mode, ce qui se fait de mieux et de plus avantageux.
EN VENTE PARTOUT.

**Sainte-Thérèse**

On commencera bientôt la construction d'une aile nouvelle à notre séminaire. Cette aile aura 60 pieds de façade par 68 de profondeur et sera à l'épreuve du feu. Les membres de la Corporation du Séminaire de Sainte-Thérèse espèrent, par cette nouvelle construction, pouvoir répondre aux besoins créés par le nombre des élèves, et doter leur institution d'améliorations devenues nécessaires : chapelles de bain, salle de gymnastique, etc.

On croit que cette entreprise coûtera \$60,000, et un appel a été fait aux anciens élèves du séminaire pour aider à réaliser cette somme.

Province de Québec
District de Terrebonne
No. 157

Dans l'affaire de : —

Charles E. Ladouceur, marchand, de Saint-André d'Argenteuil, faisant affaires seul sous la raison de "C.E. Ladouceur & Cie",

Insolvable.

Une assemblée des Créanciers du dit Insolvable se tiendra au Palais de justice, à Sainte-Scholastique, dit district, le douze mars courant à dix heures de l'avant midi, pour, là et alors, donner leur avis sur la nomination d'un Curateur et des Inspecteurs à la présente faillite.

Sainte-Scholastique, le 4 mars 1910.

GRIGNON & FORTIER,
Protonotaire C. S.

L'effet salutaire du fer dans le corps affaibli par la maladie le surcroît de travail ou l'anémie est bien connu. Le Ferrozine est une préparation qui fournit cet élément précieux de la manière la plus efficace, en combinant avec les qualités nutritives du bœuf, l'action légèrement stimulante du vin de Xérès. Le Ferrozine coûte \$4 la bouteille chez les pharmaciens.



CONTRA LES DOULEURS DU DOS, SCIATICA, PHLEBITIS, POINTS DE CÔTE, CRAMPES, NÉURALGIE, RHUMATISME, 25 sous pièce, renfermé dans 4 boîtes hermétiques. Chaque boîte d'une valeur de \$1.00 ; payables en coupes de différentes dimensions. Mieux vons des limitations au matériel. DAVIS & LAWRENCE CO., Montréal.

ENTETEMENT OU INSOUCIANCE

Il y a longtemps que l'on dit et répète que l'homme n'a pas de pire ennemi que lui-même.

Ceci est vrai surtout pour les gens entêtés ou insoucians, qui refusent de se soigner lorsqu'ils se sentent souffrants, et cela par mauvaise tête, parce qu'ils ne veulent pas faire ce qu'on leur dit, ou par insouciance, parce qu'ils sont convaincus que "cela s'en ira tout seul."

Il est tout à fait erroné de croire que la maladie s'en va simplement "comme elle est venue."

Une fois que la maladie est entrée dans le corps — "elle y est, elle y reste."

Il se peut bien quelquefois qu'on ne la sente pas, qu'elle soit engourdie, qu'elle ne signale pas sa présence par des douleurs ou par des attaques, mais cela ne l'empêche pas d'être toujours en nous, soyons-en sûrs.

À la première occasion nous la verrons repaître et d'autant plus farouche qu'elle a semblé quelque temps plus étonnée.

Quant à repousser systématiquement tous les conseils, c'est une autre faiblesse que nous ne saurions trop condamner.

Le fabuliste a dit : "On a souvent besoin d'un plus petit que soi" ; eh ! bien, dans la maladie, on a souvent besoin d'un homme même petit qui en connaît plus long qu'on n'en sait soi-même et qui ait étudié et ait l'expérience qui nous manque.

Dans tous les cas, il est dangereux de laisser sans soins une maladie qui commence, car on ne sait jamais jusqu'où elle peut aller, tandis qu'on est souvent à même, avec un léger traitement et une courte médication, de faire disparaître radicalement un mal pris dès le début et tandis qu'il est encore à l'état bénin.

Nous pouvons comprendre cette répulsion ou cette négligence au temps où la science n'avait pas encore fait les conquêtes dont elle s'enorgueillit aujourd'hui.

Il est maintenant bien facile de se soigner sans interrompre ses occupations, sans perdre de temps ni d'ouvrage, et c'est une faute impardonnable de se laisser envahir par le mal.

➔ Nous publions un peu plus loin la lettre d'un honnête travailleur



Monsieur S. LALONDE

qui nous dit avoir souffert pendant quatorze années du mal de reins, et avoir été guéri, en six mois à peu près, en prenant les Pilules Moro qui lui avaient été enseignées par un compagnon de travail.

On frémit réellement en songeant aux tortures que cet homme a endurées pendant quatorze années et qu'il se serait évitées s'il eût pris les Pilules Moro aussitôt qu'il est tombé malade !

Il se serait tout simplement épargné quatorze années de maladie.

On avouera que cela en vaut la peine.

C'est la connaissance de faits aussi frappants qui nous pousse à continuer la publication de nos guérisons et de nos témoignages. Nous savons parfaitement que tout le monde, ou à peu près, connaît aujourd'hui nos Pilules Moro et se rend compte de leurs vertus.

Mais, tant que nous découvrirons des cas comme celui que nous citons, nous considérons comme un devoir de persister à prêcher aux malades le grand évangile de la guérison par les Pilules Moro.

Le mal de reins est pour le travailleur une affection accablante qui lui enlève toute force et toute énergie, qui le rend sensible à toutes les fluctuations atmosphériques, et il importe que tous les hommes sachent qu'ils ont la guérison sous la main, à leur portée, grâce aux Pilules Moro.

Voici la lettre et le témoignage dont nous parlons, qui provient de M. Saul Lalonde, de Montréal :

Montréal, 18 décembre 1908.

Messieurs,

À l'âge de seize ans je souffrais déjà d'une faiblesse de reins qui me causait souvent d'assez fortes souffrances.

Cette maladie ayant été négligée, elle s'aggrava avec le temps. Pendant deux ans j'endurai beaucoup de mal dans les reins, continuellement. Je travaillais avec peine et souvent la fatigue et les souffrances me faisaient perdre du temps.

Plusieurs de mes compagnons de travail m'encourageaient à prendre les "Pilules Moro."

Dès les premières boîtes j'éprouvai un grand soulagement. Je continuai ce traitement pendant six mois et toutes ces douleurs de reins durées pendant quatorze ans disparurent complètement.

Depuis deux ans je suis très bien, grâce à ces bonnes Pilules Moro que je recommande avec plaisir à toutes mes connaissances. Elles m'ont fait tant de bien que je voudrais que tous ceux qui souffrent de cette maladie en connaissent l'efficacité.

Recevez encore tous mes remerciements.

S. LALONDE,

11, rue Rousseau, Montréal.

CONSULTATIONS GRATUITES

— Par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro tous les jours, excepté les dimanches, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal. Les hommes malades qui ne peuvent venir voir nos médecins sont invités à leur écrire.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal.